

# FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Novembre 2015 • numéro **6**

LAIT /



## ÉVOLUTIONS DES EXPLOITATIONS LITIÈRES FRANÇAISES ET DYNAMIQUES DES TERRITOIRES LAITIERS



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Suite à la mise en place des quotas laitiers en 1984, la répartition de la production laitière française sur le territoire national est demeurée relativement stable et ce jusqu'en 2005. D'une part, les modalités de gestion des quotas laitiers retenues en France ont contribué à fixer la production sur ses territoires initiaux et ont limité le développement de très grandes exploitations. D'autre part, les dispositifs proposés par les réformes successives de la PAC (2<sup>nd</sup> pilier notamment) et les moyens nationaux mis en place ont permis le maintien d'une activité laitière dans les zones dites « défavorisées », comme en montagne. L'aspect « aménagement du territoire » a ainsi été privilégié dans les choix politiques et économiques français successifs.

Après 2005 cependant l'organisation et la localisation géographique de la production laitière française ont changé, principalement du fait de bouleversements du contexte : internationalisation des marchés laitiers, volatilité des prix accrue suite notamment à la suppression de différentes mesures communautaires de gestion du marché, mais également en France gestion de l'offre par les entreprises très maîtrisée, concurrence avec d'autres productions agricoles, augmentation des références dans le cadre de la sortie progressive du système des quotas laitiers.

Dans ce contexte de changements récents, il est intéressant d'analyser plus en détail les évolutions de la production laitière française. On peut en effet faire l'hypothèse que ces mouvements s'accéléreront avec la sortie des quotas laitiers. Dresser la dynamique des exploitations et des territoires permettra ainsi d'avoir un éclairage sur ce qui pourrait se passer dans les années futures.

Dans cet objectif, cette étude a été conduite en trois temps. Après une première partie qui s'attache à rappeler rapidement la diversité des exploitations laitières françaises, une deuxième partie décrit la diversité des trajectoires d'évolution des exploitations laitières entre 2008/09 et 2013/14. Enfin, la dernière partie relie ces trajectoires d'évolution aux territoires laitiers.

## Méthodologie

La caractérisation des dynamiques d'évolution de la production des exploitations laitières a été approchée grâce à la base de données individuelles relatives aux producteurs livrant du lait de vache gérée par FranceAgriMer. Cette base de données regroupe l'ensemble des exploitations ayant livré du lait au moins une fois entre la campagne 2008/09 et la campagne 2013/14. Outre la livraison réelle de chaque exploitation, elle fournit également le quota<sup>1</sup> de chaque exploitation, pour chaque campagne. Depuis la campagne 2006/07, l'évolution des quotas est déconnectée des perspectives de marché, donc des besoins en lait de la filière : il est donc pertinent de raisonner sur les livraisons plutôt que sur les quotas.

Grâce aux données individuelles, cette base permet de travailler sur les trajectoires des exploitations au cours de la période disponible, avec toutefois une limite : l'impossibilité de faire la distinction entre les exploitations ayant arrêté ou commencé leur activité au cours de la période et celles qui ont changé de statut juridique (lorsque qu'une exploitation change de statut juridique, elle change de numéro identifiant dans la base). Plus que d'« exploitation », on devrait d'ailleurs parler de « point de collecte » mais par souci de simplification, c'est le terme « exploitation » qui est employé dans cette synthèse.

1. Le terme « référence » est également parfois utilisé dans cette synthèse pour désigner le quota.



## La caractérisation des exploitations laitières françaises lors de la campagne 2013/14

### Une concentration des exploitations dans le croissant laitier

Entre 2008/09 et 2013/14, 100 744 exploitations laitières distinctes (par leur numéro identifiant) ont livré du lait de vache au moins une campagne lors de la période considérée. Parmi elles,

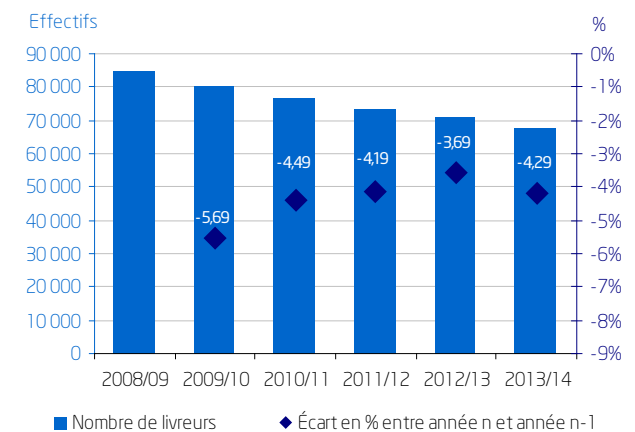
- 84 808 exploitations ont livré du lait en 2008/09, soit 84,2 % du total,
- 67 821 exploitations ont livré du lait en 2013/14, soit 67,3 % du total,
- et 56 859 exploitations ont livré du lait de 2008/09 à 2013/14, soit 56,4 % du total.

La base de données de FranceAgriMer indique donc un repli de 20 % du nombre de points de collecte en France entre 2008/09 et 2013/14 (c'est-à-dire de presque 17 000 unités), d'une part lié à des cessations d'activité laitière et d'autre part résultant de l'association sous forme sociétaire de plusieurs exploitations. Sur les six campagnes disponibles dans la base de données, la baisse la plus marquée a pu être enregistrée entre la campagne 2008/09 et la campagne 2009/10 (- 5,6 %). Au cours des quatre campagnes suivantes, elle a oscillé entre - 4,4 % et - 3,6 % (cf. fig. 1).

En 2013/14, la concentration des exploitations laitières est maximale dans une zone communément appelée le croissant laitier (cf. carte 1) et qui correspond globalement à celle où les réductions du nombre d'exploitations ont été les plus modérées. Le Massif central fait exception : les effectifs y ont plus fortement reculé que dans

le reste du croissant laitier (cf. carte 2). Les plus forts replis, de plus de 20 voire de 25 %, sont constatés dans le centre du pays (bassin céréalière) ainsi que dans toute la région du Sud-Ouest. En perte de vitesse depuis maintenant plusieurs campagnes, ces régions peuvent être qualifiées en « déprise laitière ». Quelques cantons disséminés sur le territoire montrent des effectifs en hausse, signe d'un dynamisme localisé et ponctuel.

Fig. 1 : Évolution du nombre d'exploitations laitières en France

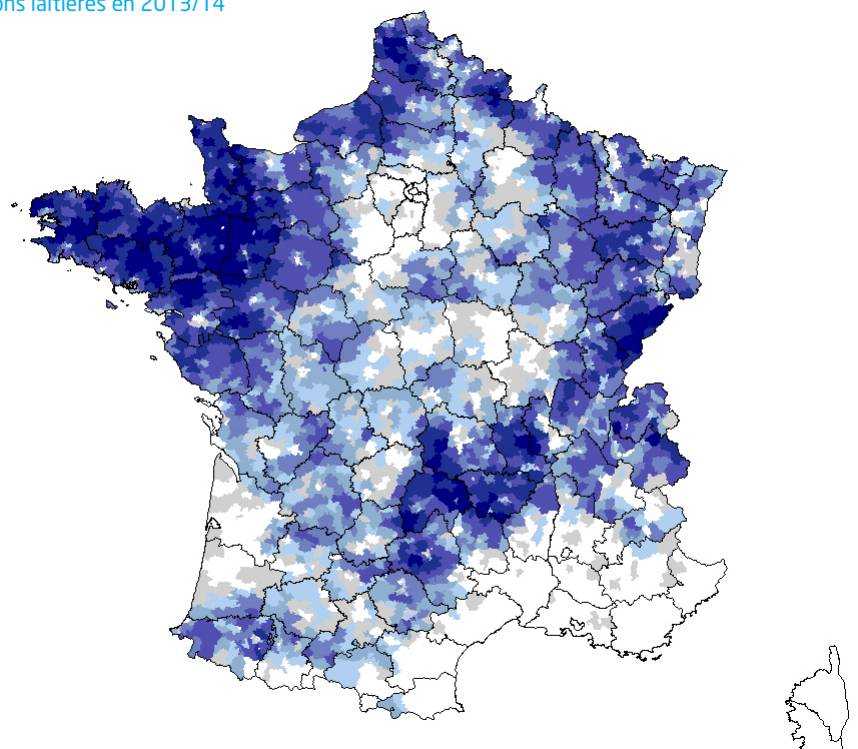


Source : FranceAgriMer

Carte 1 : Répartition des effectifs d'exploitations laitières en 2013/14

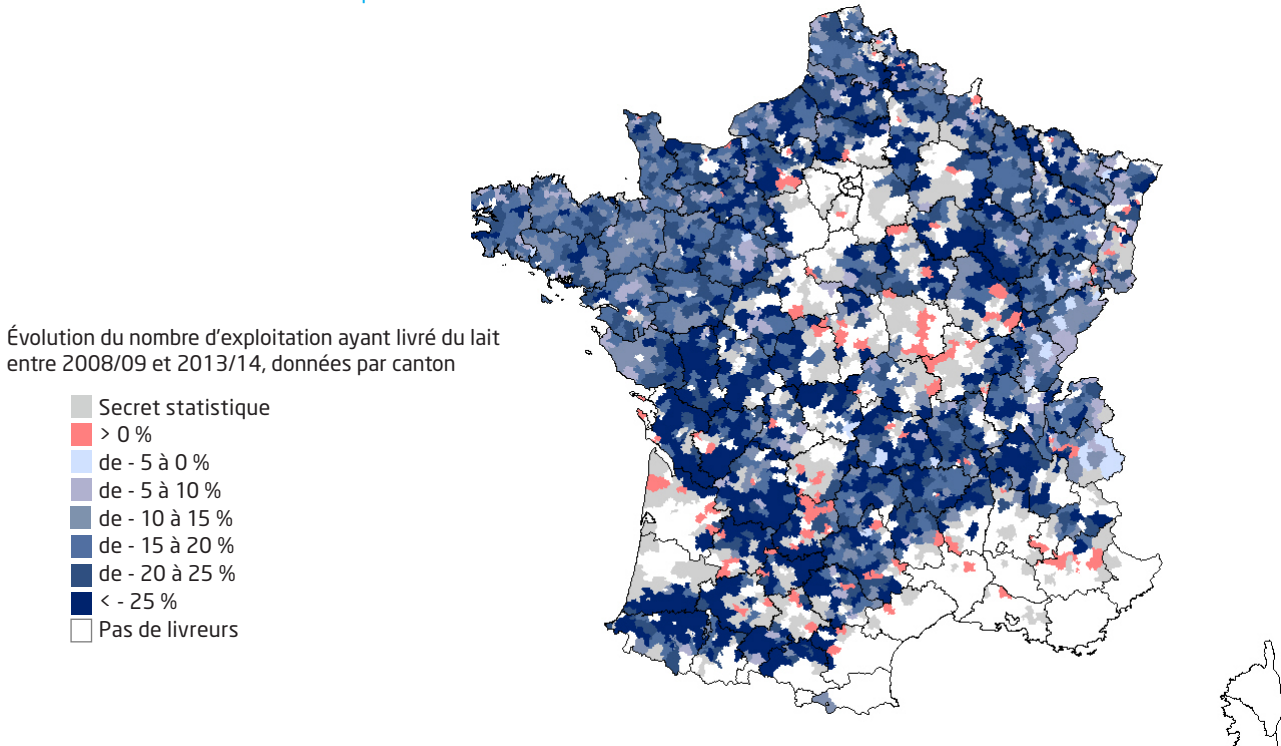
Nombre d'exploitation ayant livré du lait  
Campagne 2013/14, données par canton

- plus de 100 exploitations
- de 51 à 100 exploitations
- de 21 à 50 exploitations
- de 11 à 20 exploitations
- de 6 à 10 exploitations
- de 3 à 5 exploitations
- Secret statistique
- Pas de livreurs



Source : FranceAgriMer

Carte 2 : Évolution des effectifs d'exploitations laitières entre 2008/09 et 2013/14



Évolution du nombre d'exploitation ayant livré du lait entre 2008/09 et 2013/14, données par canton

- Secret statistique
- > 0 %
- de - 5 à 0 %
- de - 5 à 10 %
- de - 10 à 15 %
- de - 15 à 20 %
- < - 25 %
- Pas de livreurs

Source : FranceAgriMer

### L'écart se creuse entre les petites exploitations qui grossissent peu et les grandes exploitations qui se développent

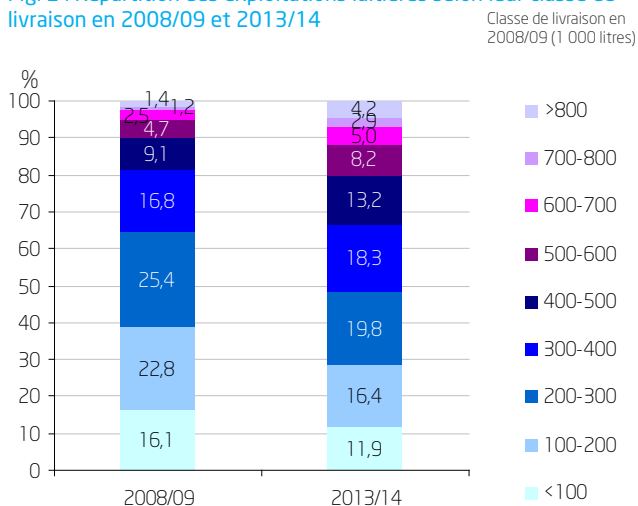
Parmi les 67 821 exploitations ayant livré du lait lors de la campagne 2013/14, 36 % sont des exploitations individuelles alors que les EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) et les GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) représentent chacun 30 % des effectifs. Mais les exploitations indivi-

duelles sont principalement de petite taille : elles ont livré moins de 300 000 litres pour 82 % d'entre elles, alors que les formes sociétaires sont de taille plus importante.

Lors de la campagne 2013/14, 48 % des exploitations laitières (parmi les 67 821 en activité) ont livré moins de 300 000 litres, quand elles étaient 64 % en 2008/09. Dans le même temps, les effectifs des plus grandes classes de livraison se sont étoffés : elles sont désormais 12 % à livrer plus de 600 000 litres, contre 5 % six campagnes plus tôt. Ainsi, alors que les exploitations laitières sont globalement moins nombreuses, le nombre de grandes exploitations est lui en hausse (cf. fig. 2). Malgré ce mouvement de concentration, le tissu des exploitations reste très diversifié avec toujours une large gamme de niveaux de production.

Parmi les exploitations ayant livré du lait en 2008/09, un tiers a gardé approximativement le même niveau de production en 2013/14 (c'est-à-dire est resté dans la même classe de livraison). Outre la classe la plus élevée (> 800 000 litres dans le cadre de cette étude) dans laquelle les exploitations ne peuvent, par défaut, plus évoluer, ce sont surtout les plus petites exploitations, notamment ayant une livraison comprise entre 100 à 300 000 litres, qui ont gardé la même taille. Un deuxième tiers des exploitations a arrêté son activité ou s'est associé avec une ou des autres exploitations pour former un nouveau point de collecte ; la proportion de disparitions de points de collecte diminue avec l'augmentation de la référence en 2008/09. Un peu plus d'un quart des exploitations a augmenté sa livraison, passant dans une classe de livraison supérieure ; plus la livraison était élevée en 2008/09, plus la proportion d'exploitations en croissance est importante (cf. fig. 3).

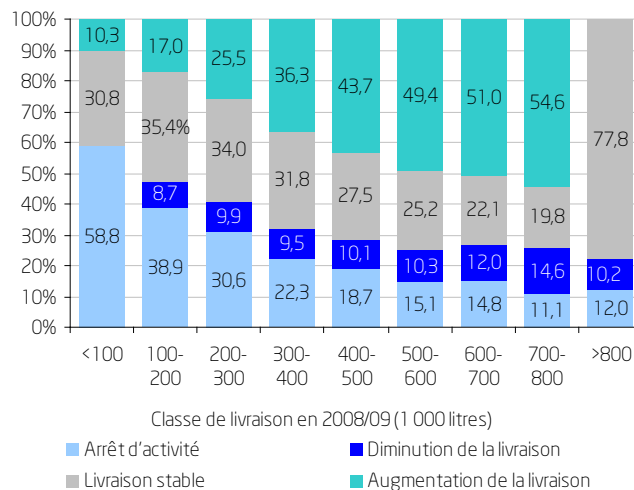
Fig. 2 : Répartition des exploitations laitières selon leur classe de livraison en 2008/09 et 2013/14



Source : FranceAgriMer



Fig. 3 : Évolution de la classe de livraison laitière entre 2008/09 et 2013/14



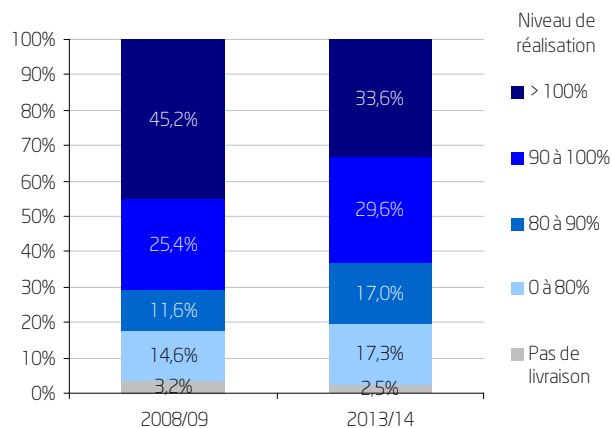
Source : FranceAgriMer

### Moins d'exploitations en sur-réalisation mais des dépassements plus importants

Déterminée sur l'ensemble des exploitations laitières présentes lors de la campagne 2013/14, la sous-réalisation moyenne était de 5,5 %, alors qu'elle ne s'élevait qu'à 3,4 % en 2008/09. Une des explications à cette évolution est la hausse communautaire des quotas, qui a été de 5 % entre 2008/09 et 2013/14. Cette augmentation des droits à produire a probablement permis aux exploitations les plus dynamiques d'accroître leur production mais elle a également renforcé la sous-réalisation pour celles qui étaient sur un ralentissement de leur activité ou qui n'avaient pas les capacités de la développer. Parmi les exploitations en sous-réalisation en 2008/09, environ 51 % l'étaient toujours en 2013/14 et près de 40 % ne produisaient plus de lait.

La proportion d'exploitations en dépassement est passée de 47 à 34 % en six campagnes (cf. fig. 4) mais le dépassement moyen de ces exploitations en sur-réalisation a augmenté d'un peu plus de 1 600 litres, passant de 4,6 % à 7,5 % de la référence. Plus les exploitations sont grandes (d'un point de vue du volume de lait livré), plus leur proportion à être en dépassement est importante. Ainsi, plus de 50 % des exploitations en dépassement appartiennent aux quatre classes supérieures à 500 000 litres en 2013/14.

Fig. 4 : Répartition des exploitations par classe de réalisation du quota



Note : les exploitations « sans livraison » sont des exploitations détentrices d'un quota livraison mais n'ayant rien livré.

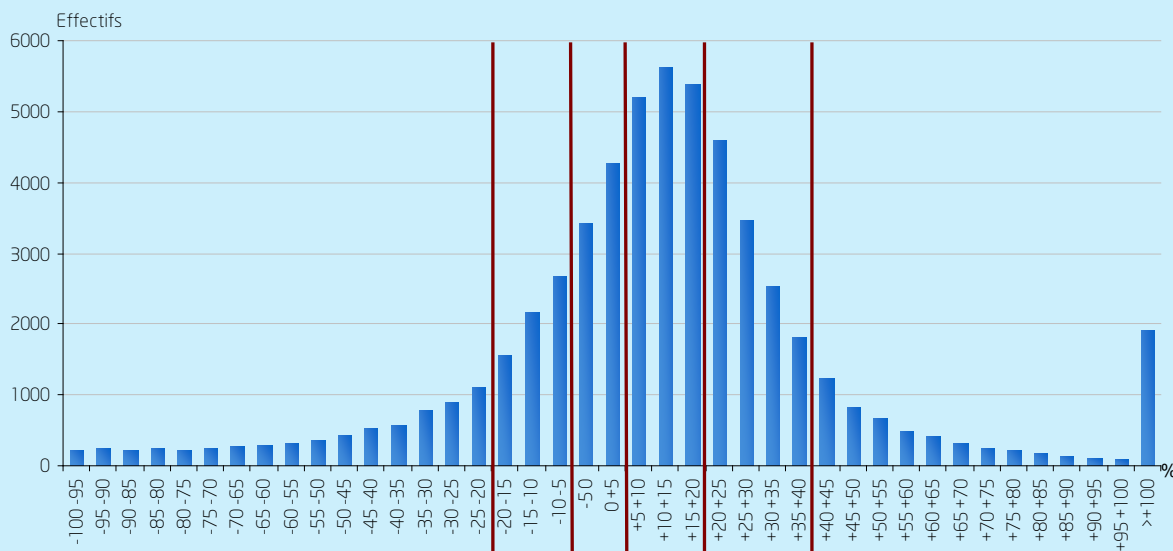
Source : FranceAgriMer

## La diversité des trajectoires d'évolution des exploitations laitières françaises entre 2008/09 et 2013/14

### Méthodologie : définition des groupes d'évolution de la livraison

L'analyse des comportements de croissance a été menée sur un échantillon constant d'exploitations laitières, en activité (c'est-à-dire ayant livré du lait) sur l'ensemble de la période disponible, de la campagne 2008/09 à la campagne 2013/14. L'échantillon comprend donc 56 859 exploitations, qualifiées de « appareillées » ou « pérennes », qui représentent 84 % des exploitations présentes en 2013/14. Pour chacune de ces exploitations a été calculée l'évolution de la livraison moyenne en pourcentage, entre 2008/09 et 2013/14. L'objectif est d'identifier des groupes d'évolution de la taille des exploitations à partir de cette donnée : stabilité, croissance faible à forte, repli faible à fort. La définition des groupes s'appuie sur une analyse préalable de la répartition de la population selon la variation de leur livraison moyenne (cf. fig. 5).

Fig. 5 : Répartition de la population selon l'évolution de la livraison moyenne en %



Source : FranceAgriMer

Six classes ont ainsi été définies suivant l'évolution de la livraison : deux classes de décroissance (forte : inférieure à - 20 % et faible : comprise entre - 20 % et - 5 %), une classe de stabilité (de - 5 % à + 5 %) et trois classes de croissance (faible : de + 5 % à + 20 %, moyenne : de + 20 % à + 40 %, forte : supérieure à + 40 %).

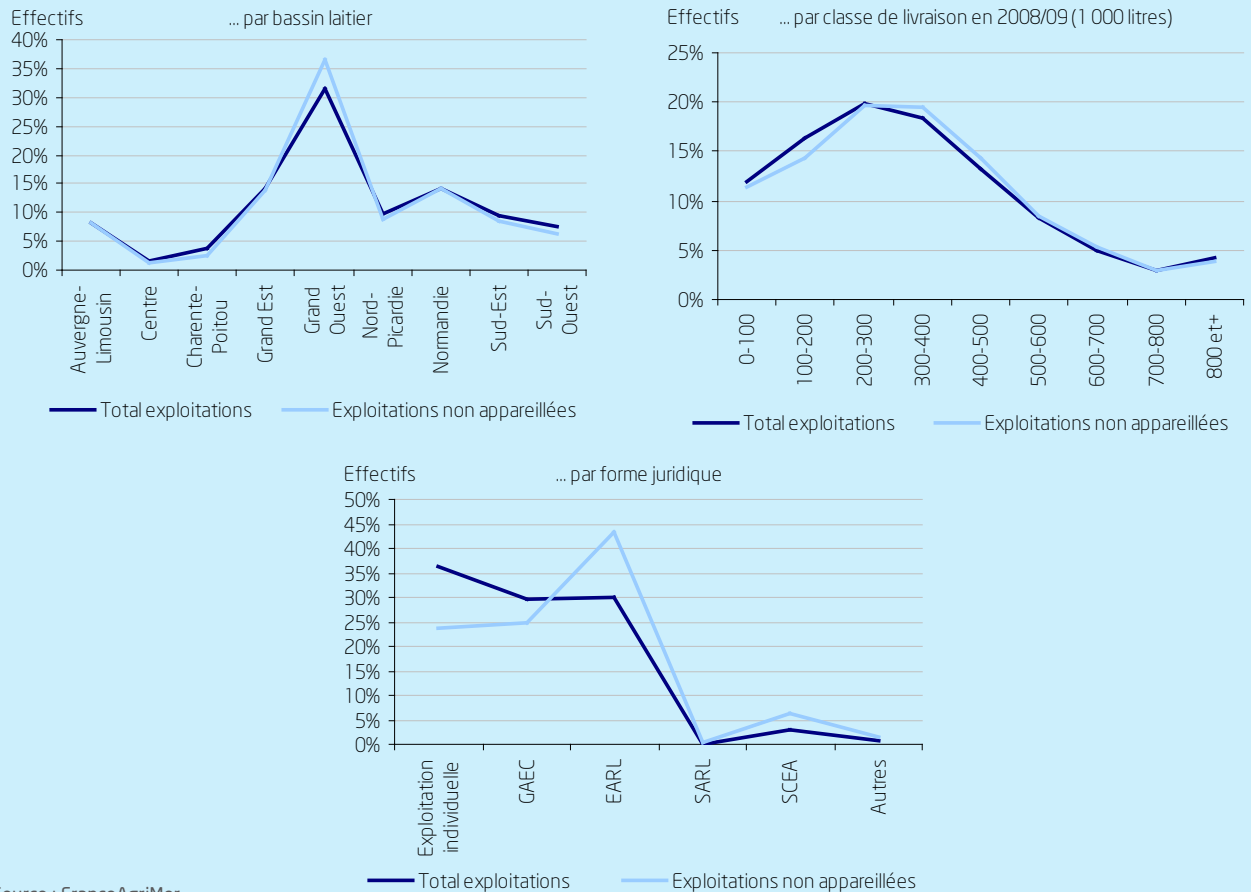
### > Exploitations non appareillées : description et impact sur la représentativité des données

L'échantillon des exploitations appareillées regroupe environ 84 % des points de collecte en activité en 2013/14, ce qui signifie que 16 % des points de collecte n'existaient pas, du moins sous leur forme actuelle, en 2008/09 et ont donc été « créés » entre 2009/10 et 2013/14. Il est important de procéder à une description de ces 10 962 nouveaux points de collecte afin d'évaluer le possible biais lié aux données. Il ressort de l'analyse que la répartition des exploitations non appareillées par bassin laitier est globalement identique à celle de l'ensemble des exploitations présentes en 2013/14 (cf. fig. 6). Le constat est le même au niveau de la répartition par classe de livraison, ce qui signifie que les nouveaux points de collecte ne sont pas, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, les plus gros (cf. fig. 7). En revanche, des écarts sont observables dans la répartition par forme juridique (cf. fig. 8) : les EARL (et les SARL et SCEA dans une moindre mesure) sont surreprésentées parmi les nouveaux points de collecte alors que les GAEC et surtout les exploitations individuelles représentent une plus faible part du total que dans l'échantillon global.

L'échantillon des 56 859 exploitations appareillées est donc représentatif par bassin laitier et par classe de livraison mais ne l'est pas concernant les formes juridiques.



Fig. 6, 7 et 8 : Répartition des exploitations, comparaison entre l'échantillon global et les exploitations non appareillées...



Source : FranceAgriMer

### Deux exploitations françaises sur trois sont en croissance (cf. tableau 1 en annexe)

Six classes ont été définies afin de répartir les exploitations laitières pérennes selon leur évolution entre 2008/09 et 2013/14 :

- la classe de stabilité comprend 7 707 exploitations dont la livraison moyenne a varié de plus ou moins 5 % en six campagnes. Elles représentent 13,6 % des effectifs totaux. La livraison moyenne de l'ensemble de ces exploitations était de 310 392 litres en 2008/09 et a progressé de 0,5 %. Cette classe regroupe des exploitations dont la sous-réalisation s'est accentuée en six campagnes, passant de 1,9 % à 9,6 %, résultat de l'augmentation de leur quota moyen alors que la livraison moyenne restait constante ;
- 13 543 exploitations (23,8 %) ont enregistré une réduction de leur livraison moyenne d'au moins 5 %. Ces exploitations ont été divisées en deux classes. La première comporte 6 401 exploitations de décroissance faible (11,3 % du total des exploitations pérennes), comprise entre - 5 % et - 20 % entre 2008/09 et 2013/14. Ces exploitations disposaient

d'une livraison moyenne de 262 715 litres en 2008/09 et ont subi un repli de 11,3 % jusqu'en 2013/14. Dans le même temps, le quota moyen a enregistré une légère progression ce qui implique que la sous-réalisation, déjà de 5,6 % en 2008/09, s'est accentuée pour atteindre 17 % six campagnes plus tard. La seconde classe de décroissance compte 7 133 exploitations (12,5 % des effectifs totaux) ayant subi une baisse de plus de 20 % de leur livraison moyenne. Il s'agit d'exploitations de taille plus restreinte, 232 727 litres en 2008/09, ce qui explique les fortes variations constatées en pourcentage. Le repli de la livraison a surtout été concentré sur la dernière campagne et pourrait être interprété comme un signe d'arrêt d'activité (soit d'arrêt total, soit d'une association) en cours de campagne. Cette hypothèse ne pourra toutefois être validée qu'avec les données de la campagne 2014/15. Les résultats concernant cette classe sont donc à prendre avec précaution.

- les 35 609 exploitations restant (62,6 %) ont augmenté leur livraison moyenne d'au moins 5 % sur les six campagnes. Trois classes ont été définies. La première est une classe de croissance faible, entre + 5 % et + 20 %, et regroupe 16 237 exploi-



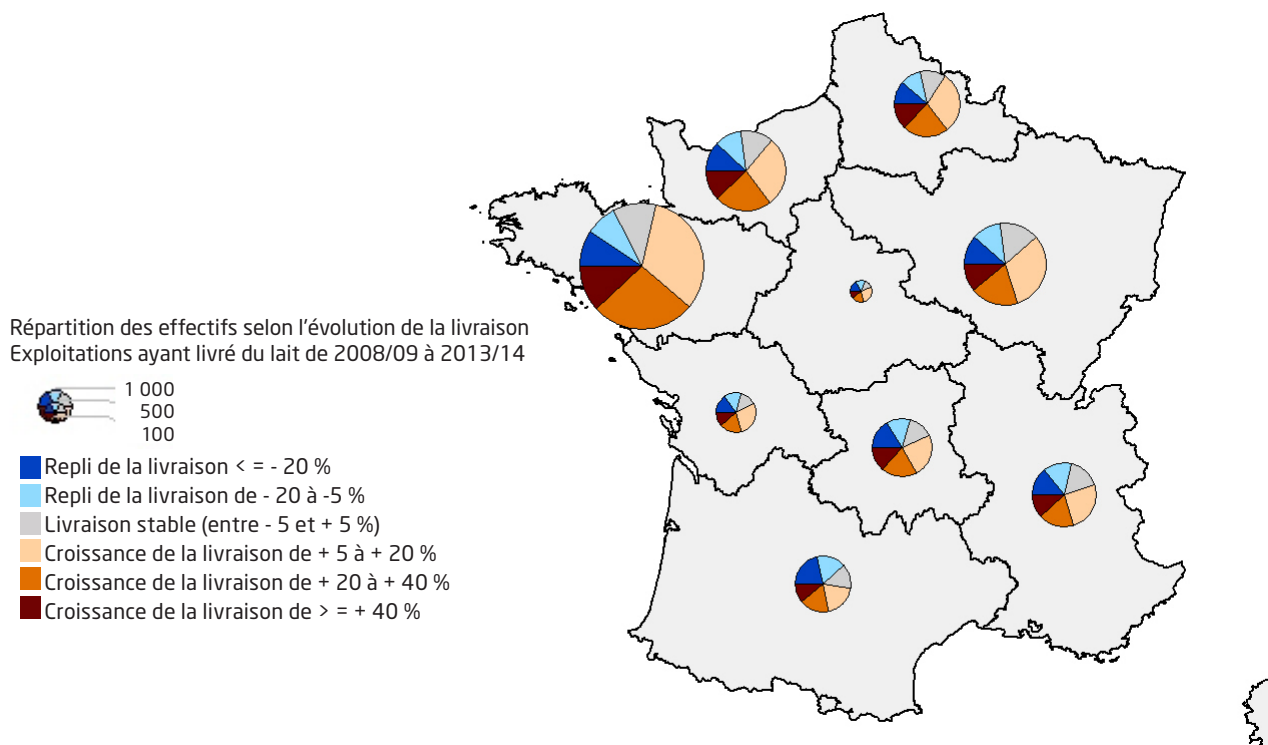
tations (28,6 % de l'ensemble des exploitations). Leur livraison moyenne, de 342 778 litres en 2008/09, a progressé en moyenne de 12,7 %, moins vite que leur référence : ainsi, si elles réalisaient leur quota en 2008/09, elles sont en légère sous-réalisation six campagnes plus tard. La seconde classe, appelée de croissance moyenne, comprend 12 449 exploitations (21,9 % des effectifs totaux) ayant réalisé une augmentation de 20 % à 40 % de leur livraison moyenne. Celle-ci s'établissait en moyenne à 328 421 litres en 2008/09 et a progressé de 27,9 % jusqu'en 2013/14 : en légère sous-réalisation en 2008/09, ces exploitations ont enregistré un petit dépassement six campagnes plus tard. Comme pour la classe de forte décroissance, celle de forte croissance (supérieure à + 40 %) comprend des exploitations de relativement petite taille qui ont donc supporté de fortes variations en pourcentage : la livraison moyenne, de 262 332 litres en 2008/09, a augmenté de 82 % environ. Le quota a cru de 76 % dans le même temps et ces exploitations ont réduit leur sous-réalisation, de 3,4 % à 0,4 %.

Globalement, deux exploitations françaises sur trois ont été en croissance entre 2008/09 et 2013/14. Cette croissance ne s'est pas faite sur une seule année, elle a été répartie sur toutes les campagnes.

La proportion d'exploitations en croissance est toutefois hétérogène selon les bassins laitiers. Le bassin Sud-Ouest est caractérisé par une minorité d'exploitations en croissance (47 %) quand cette proportion dépasse, souvent largement, 50 % dans les autres bassins (cf. carte 3). Il s'agit également du bassin où se trouve la plus forte proportion d'exploitations en décroissance, avec notamment 22 % en forte décroissance et donc potentiellement celui où les cessations d'activité sont les plus nombreuses. La dynamique est semblable dans le bassin Centre où 32 % des exploitations laitières sont en décroissance, et 17 % en forte décroissance.

Le Grand Ouest apparaît comme le bassin le plus dynamique avec 71 % des exploitations en croissance tandis qu'un peu plus des deux tiers des exploitations ont augmenté leur livraison en Normandie et Nord-Picardie.

Carte 3 : Répartition des effectifs selon l'évolution de leur livraison entre 2008/09 et 2013/14 par bassin laitier



Source : FranceAgriMer

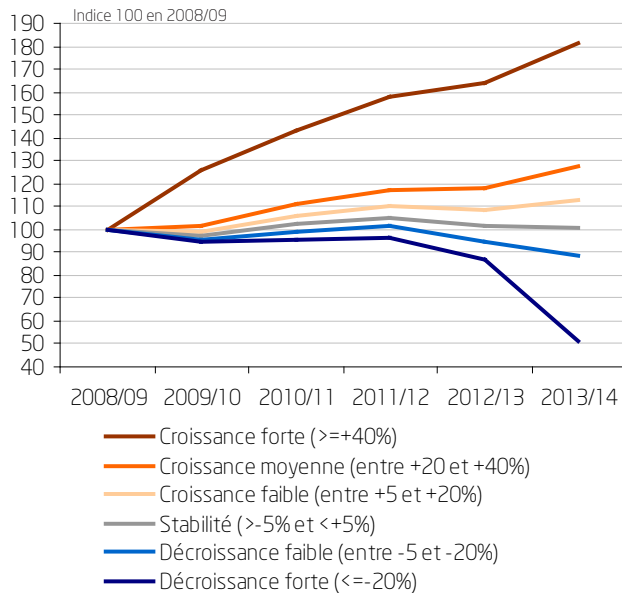
### Au-delà de leurs classes d'évolution, les exploitations ont des stratégies différentes face à la conjoncture

Dans la classe de stabilité, la livraison des exploitations est globalement identique lors des campagnes 2008/09 et 2013/14 mais elle varie entre ces deux dates, s'ajustant au plus près à la conjoncture (cf. fig. 9). Ainsi, lors des campagnes 2009/10 puis 2012/13, marquées par une conjoncture dégradée (repli du prix du lait consécutif à celui des produits industriels), les livraisons

moyennes des exploitations « stables » ont reculé respectivement de 2,7 % et de 3,6 %. En revanche, suite à une amélioration de la situation en 2010/11 et 2011/12 (augmentation de la demande mondiale et revalorisation des prix), elles ont augmenté de 5,2 % puis de 3 %. La dernière campagne, entre conjoncture morose dans la continuité de la campagne précédente sur les six premiers mois et embellie sur la seconde partie, s'avère en léger repli (- 1,1 %) par rapport à 2012/13.



Fig. 9 : Évolution de la livraison moyenne (en indice, base 100 en 2008/09) par classe d'évolution



Source : FranceAgriMer

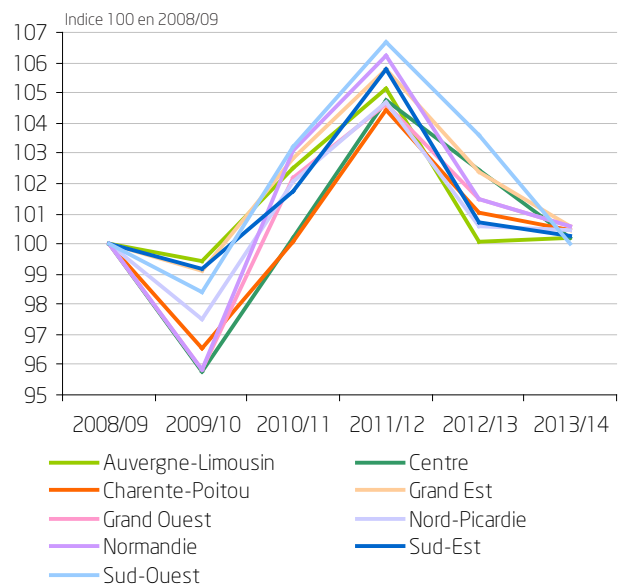
Dans la classe de faible décroissance, les exploitations laitières ont globalement réduit leurs livraisons moyennes. Elles sont cependant parvenues à profiter de la bonne conjoncture sur les campagnes 2010/11 et 2011/12, avec toutefois des hausses moins prononcées que dans les autres classes (+ 3,6 % et + 2,2 %). Les exploitations de la classe de croissance faible, même si elles progressent sur le long terme, ont ajusté leur production à la conjoncture : elles marquent un léger repli lors des campagnes 2009/10 et 2012/13 particulièrement difficiles (- 1,2 % et - 1,4 % respectivement). Mais ceux-ci sont moins importants que pour les classes en décroissance. Ces baisses ne sont pas observées pour les exploitations de la classe de croissance moyenne : quelle que soit la conjoncture, elles ont augmenté leur livraison année après année. Leur production est quasiment déconnectée de la conjoncture et elles se développent même lors des années les plus difficiles.

### Les comportements des exploitations diffèrent également selon les bassins laitiers

Même si, pour une classe donnée, les comportements des exploitations sont très proches dans chacun des bassins, leur sensibilité à la conjoncture peut toutefois être variable. Dans la classe de stabilité par exemple (cf. fig. 10), les exploitations du bassin Grand Est semblent parmi les plus dynamiques, faisant constamment montre des évolutions les plus élevées, alors que celles des bassins Centre et Charente-Poitou sont dans les évolutions basses quelle que soit la conjoncture : elles profitent moins de la bonne conjoncture et reculent plus les mauvaises années. Cette différence est peut-être liée à la diversité des systèmes d'élevage dans ces zones : des exploitations fortement basées sur l'herbe dans l'Est alors que le maïs ensilage représente une plus forte proportion de l'alimentation dans les exploitations du Centre et du Poitou-Charentes : l'impact

des prix des matières premières agricoles peut donc être plus significatif dans ces exploitations. C'est également le cas dans les exploitations laitières de Normandie, une grande partie d'entre elles étant basées sur un mélange herbe-maïs : elles semblent réagir plus fortement à la conjoncture, enregistrant parmi les plus forts replis et les plus fortes hausses. Dans le Sud-Ouest, les exploitations « stables » ont su profiter de la bonne conjoncture en 2011/12 et 2012/13 alors que c'est à cette période que les exploitations du bassin Auvergne-Limousin ont commencé à perdre du terrain par rapport aux autres bassins.

Fig. 10 : Évolution de la livraison moyenne (en indice, base 100 en 2008/09) par bassin dans la classe de stabilité (voir annexes pour les autres classes)



Source : FranceAgriMer

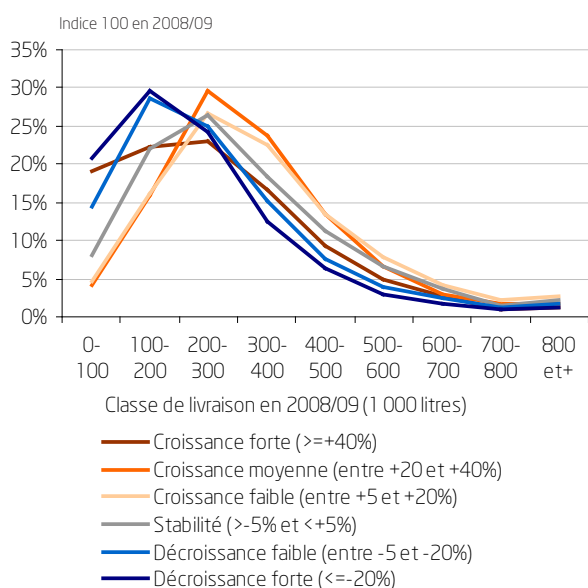
Toutes ces évolutions ne sont pas homogènes et souvent difficiles à interpréter : il ne semble en effet pas y avoir de lien entre le niveau de livraison en 2008/09 et le comportement au fil des campagnes. En outre, pour un bassin donné, les comportements des exploitations ne sont pas similaires dans toutes les classes (cf. graphique 1 en annexe). Par exemple, en Auvergne-Limousin, les exploitations des classes de décroissance enregistrent les plus fortes baisses sur les trois dernières campagnes alors qu'elles montrent des évolutions supérieures à la moyenne dans les classes de croissance. La conjoncture semble amplifier les tendances dans ce bassin alors que l'inverse est observé dans le bassin Normandie, où les tendances sont lissées par la conjoncture, avec des exploitations en décroissance qui se replient moins que la moyenne alors que les exploitations en croissance connaissent de faibles évolutions. Il semblerait qu'il y ait une plus grande homogénéité entre les exploitations au sein du bassin Normandie malgré leurs divergentes évolutions alors que les écarts pourraient avoir tendance à se creuser dans le bassin Auvergne-Limousin entre les exploitations en progression et celles en régression.

## La taille initiale des exploitations impacte peu l'évolution de leur livraison moyenne en pourcentage

La taille initiale (en 2008/09) des exploitations laitières a une influence sur le pourcentage d'exploitations en croissance : plus elles sont grandes au départ, plus elles sont nombreuses à se développer. En revanche, la taille initiale ne semble pas avoir d'impact significatif sur l'évolution de la livraison moyenne en pourcentage (toutes classes d'évolution confondues), à l'exception des plus petites exploitations. Dans la catégorie des moins de 100 000 litres (5 616 exploitations), les exploitations ont en moyenne progressé de 61 % entre 2008/09 et 2013/14. Dans les autres catégories (de 100 000 à plus de 800 000 litres, par tranches de 100 000 litres), la croissance moyenne de la livraison s'est située entre 11 et 14 %. En volume toutefois, plus les exploitations sont grandes au départ, plus leur croissance est significative (de 19 325 litres pour les 100 à 200 000 litres à 91 170 litres pour les plus de 800 000 litres).

Le constat est identique dans le détail par classe d'évolution. Pour chacune des classes, la livraison moyenne en pourcentage varie peu quelle que soit la taille des exploitations en 2008/09 : elle oscille entre 27,4 % et 28,3 % pour la classe de croissance moyenne (de + 20 % à + 40 %), entre 12,0 % et 12,9 % pour la classe de croissance faible (de + 5 % à + 20 %), de - 0,1 % à + 1,1 % pour la classe de stabilité, de - 10,6 % à - 12,4 % pour la classe de décroissance faible (de - 5 % à - 20 %). Pour les deux classes extrêmes de forte croissance et forte décroissance, les plus petites exploitations ont enregistré des évolutions plus marquées que les autres exploitations. Le lien entre la taille des exploitations et l'évolution en volume est toutefois conservé dans cette analyse par classe, avec une évolution d'autant plus importante que les exploitations sont grandes au départ.

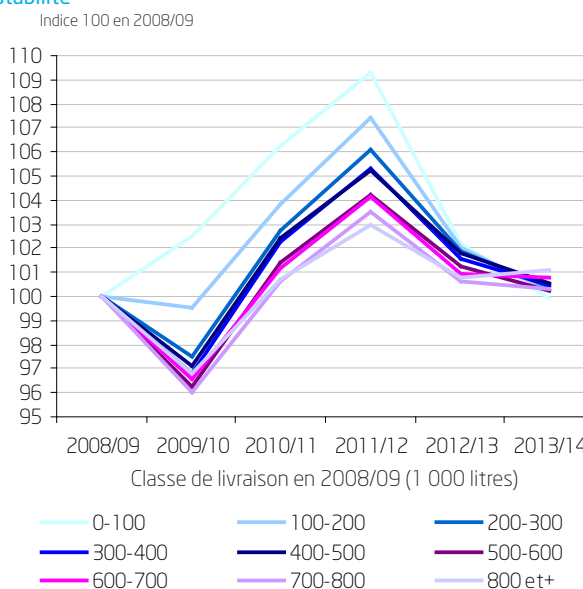
Fig. 11 : Répartition des effectifs selon leur livraison en 2008/09 par classe d'évolution



Source : FranceAgriMer

La répartition des effectifs selon la taille initiale (livraison moyenne en 2008/09) varie en fonction de la classe d'évolution (cf. fig. 11). Les petites exploitations représentent une part plus importante des effectifs dans les classes en décroissance : 75 % ont livré moins de 300 000 litres de lait dans la classe de forte décroissance, 68 % dans la classe de décroissance moyenne. Dans les autres classes, la majorité des effectifs est décalée vers des tailles légèrement supérieures, avec par exemple 67 % d'exploitations disposant d'une livraison moyenne comprise entre 200 et 500 000 litres en 2008/09 dans la classe de croissance moyenne. En outre, c'est dans la classe de stabilité ainsi que les trois classes en croissance que s'observent les plus fortes proportions de grandes exploitations : de 6 % à 9 % d'exploitations de plus de 600 000 litres.

Fig. 12 : Évolution de la livraison moyenne (en indice, base 100 en 2008/09) par niveau de livraison en 2008/09 dans la classe de stabilité



Source : FranceAgriMer

Au sein de chaque classe d'évolution, les exploitations de plus petites tailles en 2008/09 sont celles dont la livraison moyenne évolue le plus positivement au fil des campagnes, et ce quelle que soit leur classe d'évolution (cf. fig. 12 pour la classe de stabilité et annexes pour les autres classes). Les exploitations de moins de 100 000 litres ne semblent pas avoir été impactées par la crise de 2009/10, ne montrant pas de repli de leur production. Les exploitations de 100 à 200 000 litres résistent également bien lors de la première crise, en particulier celles qui ont globalement progressé sur les six campagnes. Deux éléments peuvent expliquer ces constats. Un certain nombre de ces exploitations possèdent un quota vente directe et une activité de transformation à la ferme assurant un revenu complémentaire et permettant de mieux faire face aux crises. De plus, des mesures spécifiques pour les petits producteurs leur ont permis de bénéficier de volumes supplémentaires d'allocations provisoires par rapport aux autres exploitations, leur offrant la possibilité de développer leur production.



Les exploitations de plus grandes tailles ont des évolutions moins positives : plus les exploitations sont grandes au départ, moins elles progressent pour celles appartenant aux classes de croissance (proportionnellement à leur volume de départ) et plus elles réduisent leur livraison dans les classes de décroissance.

### Si les sur-réaliseurs ne sont pas plus nombreux, leur dépassement moyen s'accroît en 2013/14

En 2008/09, la proportion d'exploitations en sur-réalisation est relativement significative : elle dépasse la moyenne dans les trois classes de croissance, atteint quasiment 50 % dans la classe de stabilité et elle reste supérieure à 32 % dans les deux classes de décroissance. Lors de cette campagne, les quotas ont donc été un facteur limitant de la production d'un certain nombre d'exploitations.

Ce n'est plus le cas six campagnes plus tard. En effet, entre la campagne 2008/09 et la campagne 2013/14, la référence nationale a augmenté de 5 % suite à une décision communautaire, offrant une marge de progression à ces exploitations. La proportion d'exploitations en sur-réalisation a ainsi nettement reculé. C'est le cas tout d'abord pour les exploitations des classes de décroissance : seuls 5 % des dépasseurs de 2008/09 conservent ce statut en 2013/14, conséquence d'un recul de la production dans un contexte de hausse des droits à produire. Au total, seules 3 % du total des exploitations de ces classes sont en sur-réalisation. Pour les exploitations dont la livraison moyenne est restée stable entre 2008/09 et 2013/14, l'effet est le même, seulement 17 % des exploitations étant encore en dépassement en 2013/14 (pour un peu moins de 10 % du total des exploitations de cette classe en sur-réalisation à la fin de la période). Les exploitations ayant eu une croissance faible (de + 5 % à + 20 %) sont encore 41 % à avoir produit plus que leur quota. Pour les exploitations qui ont

augmenté leur livraison de manière plus importante, la proportion d'exploitations en dépassement est restée inchangée : elles ont profité de la hausse du quota pour augmenter leur production ce qui n'empêche pas 72 % d'entre elles d'être toujours en sur-réalisation.

Il s'agit d'exploitations qui pourraient continuer à développer leur production dans les campagnes futures, selon les contrats mis en place avec les laiteries, d'autant plus que les dépassements de ces exploitations en sur-réalisation ont augmenté (en proportion de leur quota). Compris entre 4,2 % et 5,7 % en 2008/09, ils atteignent jusqu'à 9 % pour les exploitations en croissance. Dans les classes en décroissance, les dépassements sont mêmes supérieurs à 11 % en 2013/14.

### Focus sur les exploitations en croissance (cf. cartes 4 à 7)

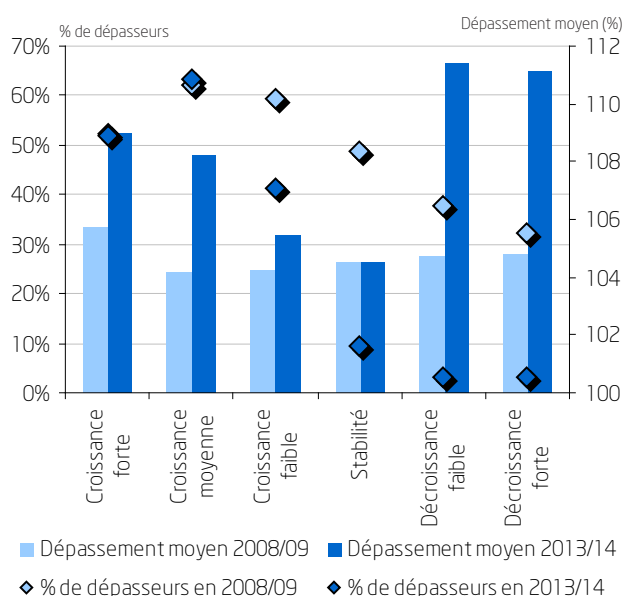
Les exploitations en croissance (supérieure ou égale à + 5 %), en particulier en forte croissance, dont l'évolution semble déconnectée de la conjoncture, pourraient faire partie du noyau dur des exploitations de demain.

Elles sont localisées majoritairement dans le croissant laitier, où leur proportion dépasse souvent 50 %, ainsi que dans certains cantons du centre de la France, où la production laitière n'est pourtant pas la plus dynamique. Mais les cessations d'activité des uns ont libéré des quotas, favorisant la croissance des autres, et ont permis à un grand nombre d'exploitations (proportionnellement aux effectifs totaux) de développer leur production. C'est d'ailleurs globalement dans ces mêmes zones que sont observées les croissances les plus fortes, car les quotas n'ont pas été un facteur limitant. Les niveaux de croissance sont plus modestes dans le grand Ouest et le Nord, où la relative pénurie de quotas a freiné l'expression du potentiel de croissance des exploitations les plus dynamiques (moins de cessations d'activité, plus d'exploitations restantes à profiter des volumes libérés).

Le niveau moyen de réalisation illustre d'ailleurs bien ce constat : c'est dans le Grand Ouest que les exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 sont en moyenne en sur-réalisation sur la dernière campagne de cette période. Malgré la forte croissance de leur livraison moyenne, les exploitations de la région Auvergne sont toujours en sous-réalisation même si parmi elles se trouvent celles qui ont enregistré les meilleures progressions de leur niveau de réalisation, meilleures que dans la moitié nord de la France.

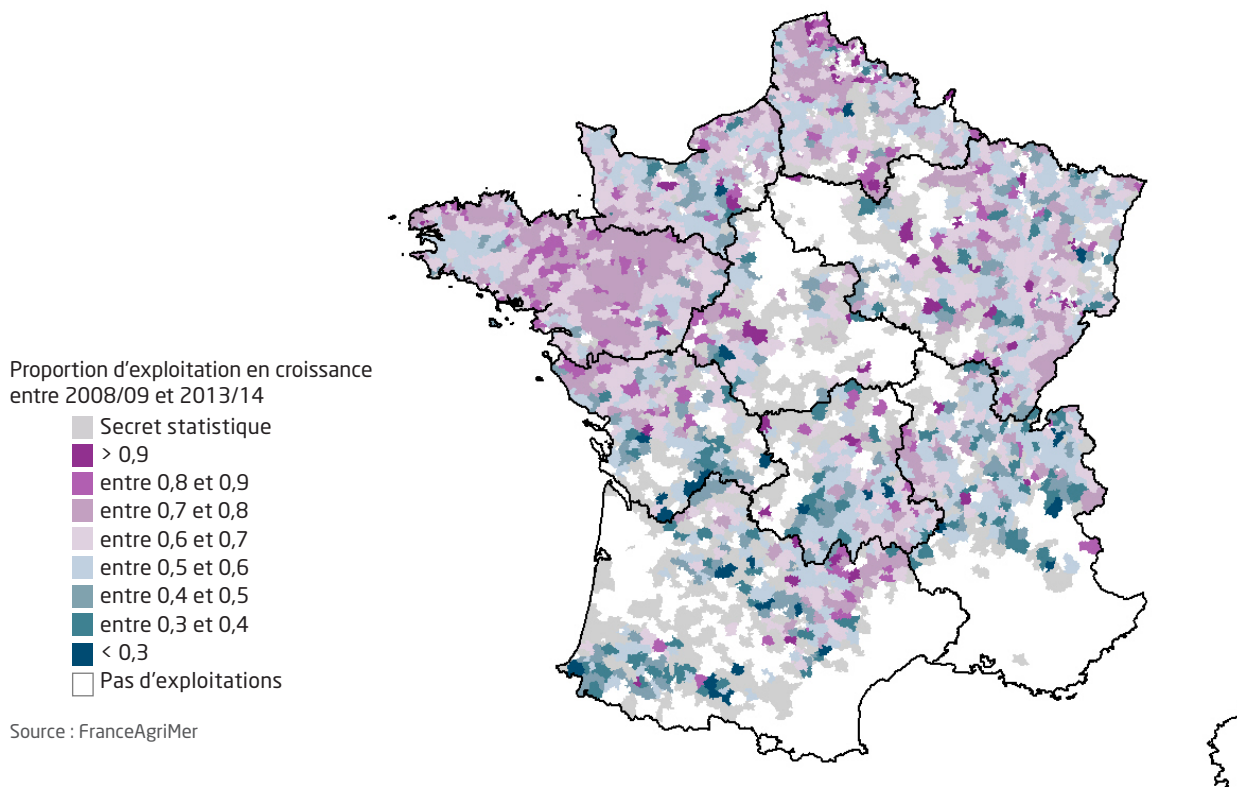
Ces évolutions ont eu lieu sous la contrainte des quotas. Avec la fin de ce système, la question posée est de savoir si les tendances vont se poursuivre ou si au contraire les exploitations qui étaient limitées afficheront des taux de croissance bien supérieurs, creusant petit à petit l'écart avec les autres régions.

Fig. 13 : Proportion de dépasseurs et dépassement moyen de ces dépasseurs en 2008/09 et en 2013/14 par classe d'évolution

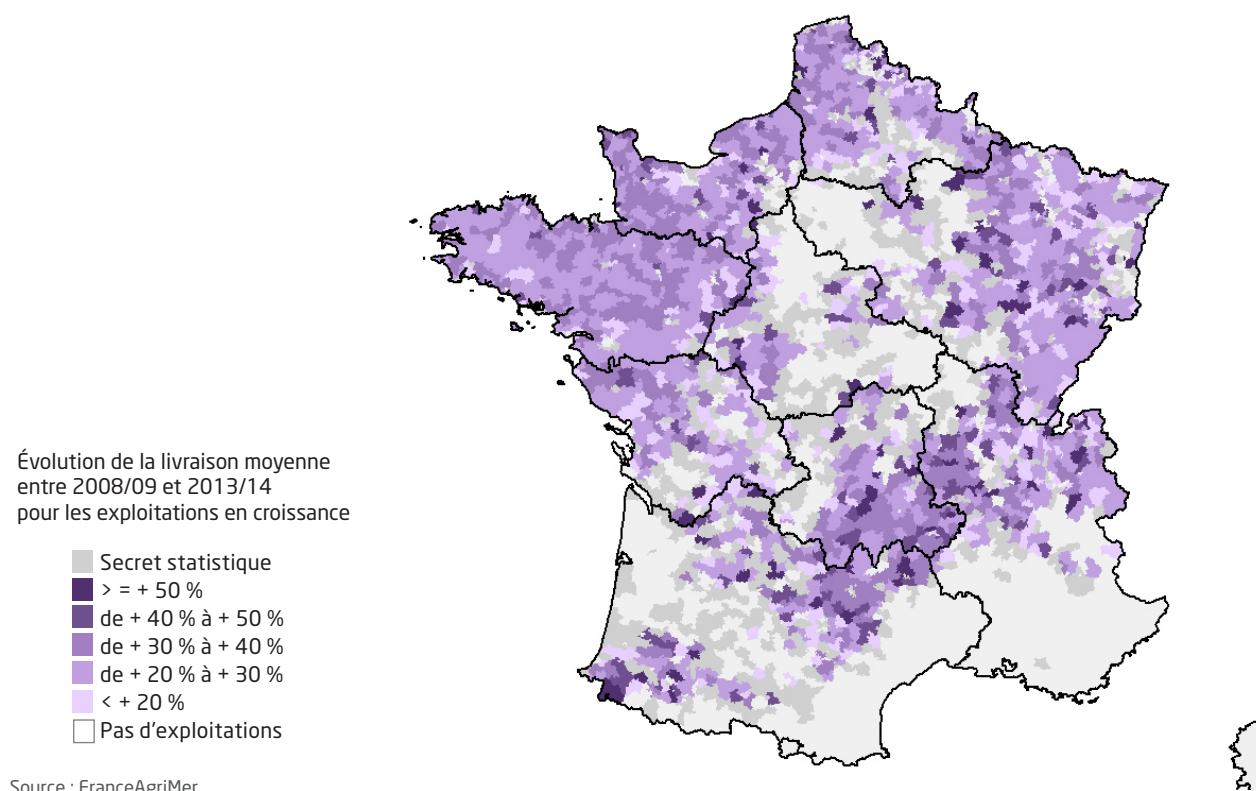


Source : FranceAgriMer

Carte 4 : Proportion d'exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 par rapport à l'ensemble des exploitations pérennes

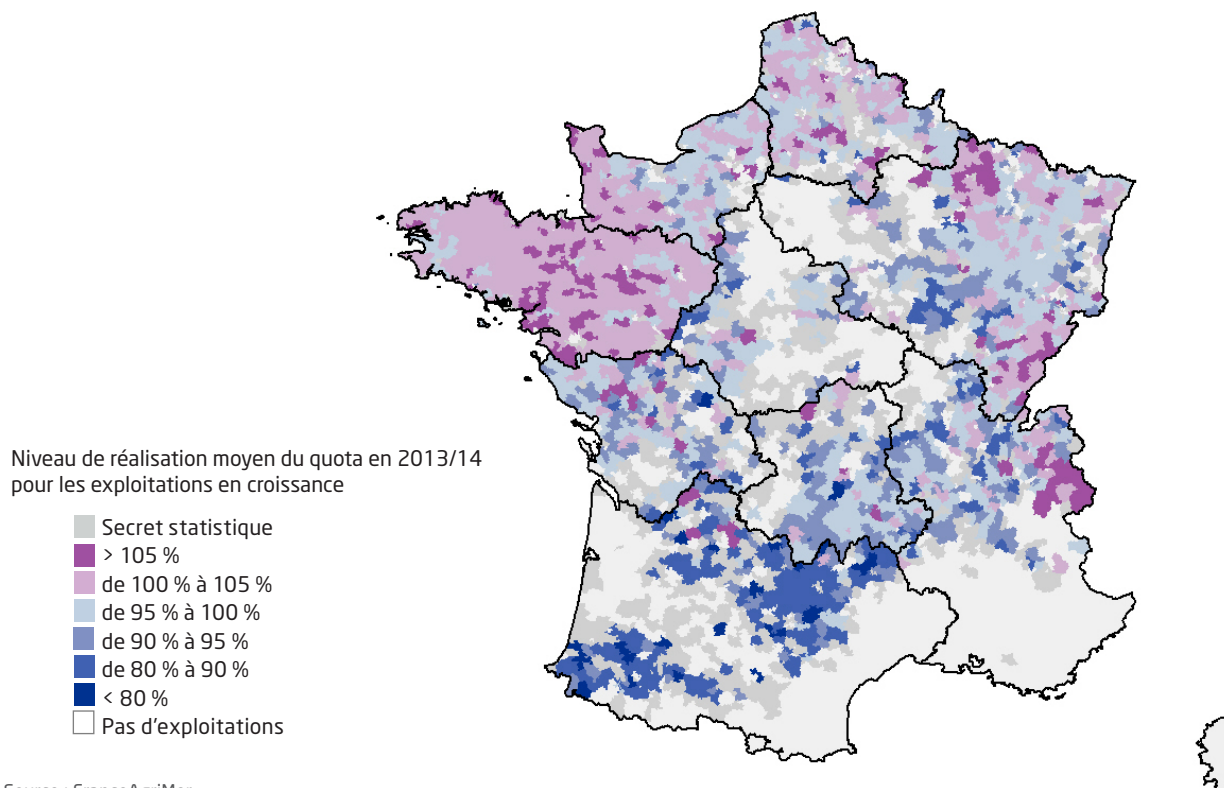


Carte 5 : Évolution de la livraison moyenne des exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14



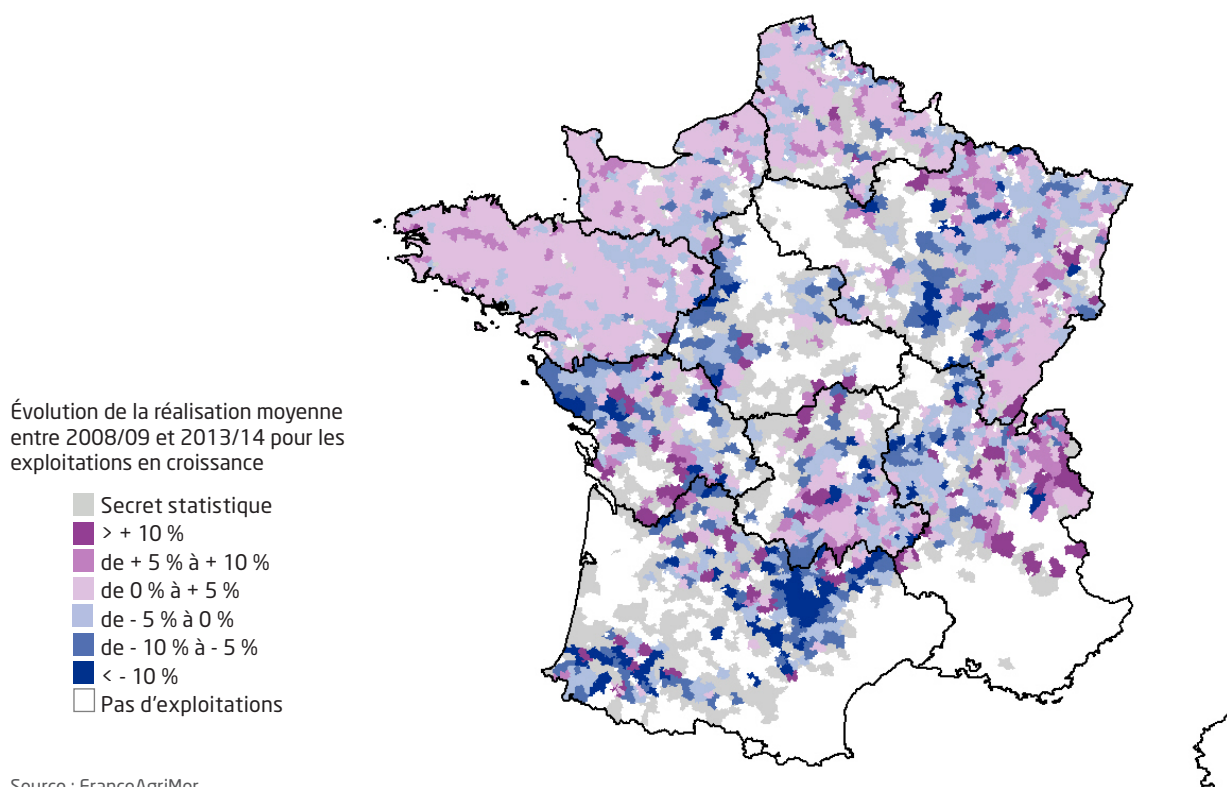


Carte 6 : Niveau moyen de réalisation du quota des exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 (sur la campagne 2013/14)



Source : FranceAgriMer

Carte 7 : Évolution de la réalisation moyenne entre 2008/09 et 2013/14 pour les exploitations en croissance sur cette période



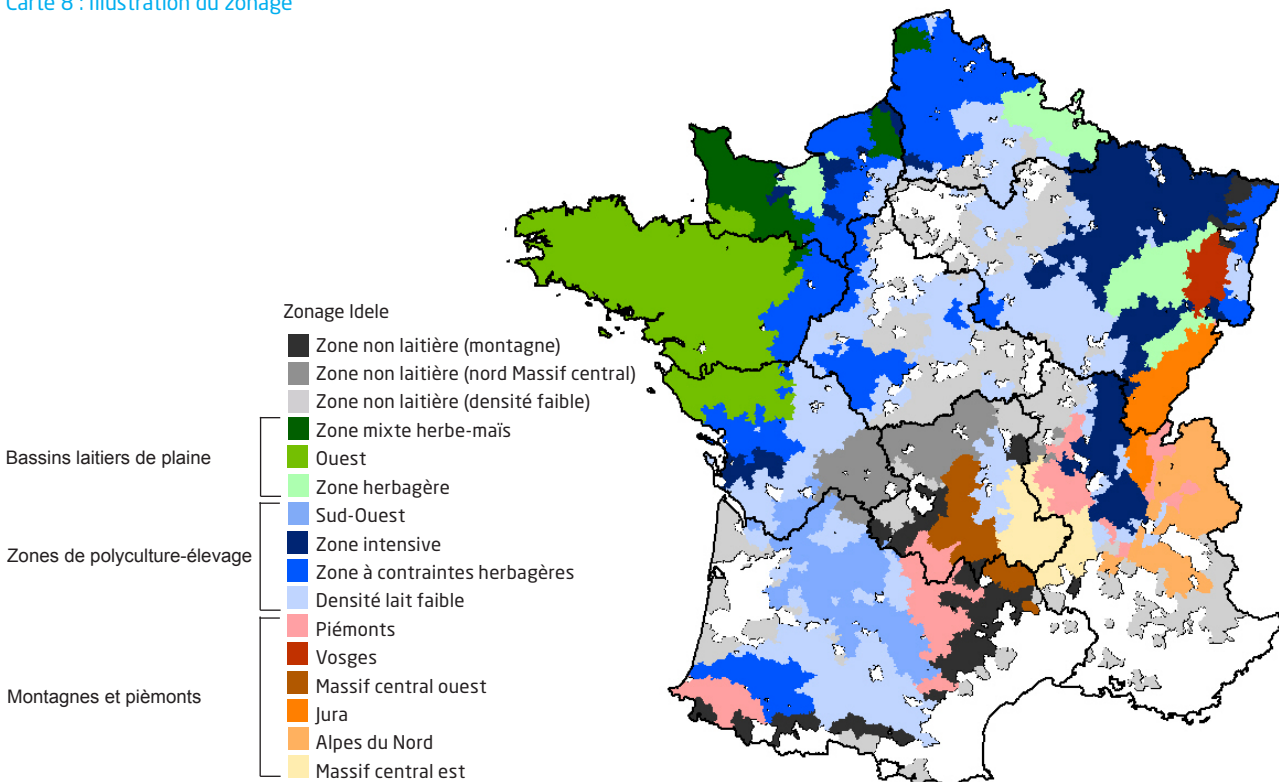
Source : FranceAgriMer

## La diversité des dynamiques territoriales dans la filière laitière entre 2008/09 et 2013/14

Le zonage des territoires des exploitations laitières utilisé dans cette synthèse a été réalisé par l'Institut de l'Élevage en 2004. Il est basé sur une classification statistique automatique des petites régions agricoles (définies par l'Insee à partir du croisement des départements et des régions agricoles) en fonction de leur densité laitière et des profils de leurs exploitations laitières. Cette classification regroupe des petites régions proches géographiquement et permet, après un nombre minime de réaffectations à des fins de lissage spatial, de produire un zonage plus synthétique en trois grands types de territoires laitiers contrastés :

- > les montagnes et piémonts,
- > les bassins laitiers de plaine,
- > les zones de polyculture-élevage.

Carte 8 : Illustration du zonage



Source : réalisation de la carte par FranceAgriMer d'après un zonage élaboré par l'Institut de l'Élevage

### Une diversité d'exploitations laitières en lien avec les territoires (cf. tableau 2 en annexe)

#### > Les montagnes et piémonts

Ces régions regroupent des exploitations de tailles relativement petites (en superficie et nombre de têtes), basées plus fréquemment sur un système fourrager herbe pâturée / herbe récoltée, plutôt extensives par rapport à la moyenne nationale. Elles sont le plus souvent spécialisées. Les contraintes de ces zones limitent le développement de la production laitière et ont conduit les filières de montagne à rechercher d'autres moyens de créer de la valeur ajoutée : ainsi, nombreuses sont les exploitations impliquées dans des productions de fromages AOC ou qui ont développé une activité annexe à la production de lait telle que la transformation à la ferme.

En 2013/14, 22 % des exploitations laitières françaises sont dans des zones laitières de montagne et piémont. Elles ont livré un peu moins de 15 % du lait français, pour une moyenne de 225 845 litres de lait par exploitation. Elles ont ainsi produit un volume moyen de lait par exploitation bien inférieur à celui de la moyenne nationale (344 975 litres). L'activité de livraison est particulièrement réduite dans certains massifs montagneux (dépassant à peine 200 000 litres par exploitation) comme dans le Massif central ouest, les Alpes du Nord et les Vosges mais est parfois complétée par une production de lait pour transformation à la ferme, avec un quota vente directe parfois plus important que le quota livraison. En six campagnes (depuis 2008/09), le nombre d'exploitations a diminué de 19 % dans ces zones (de - 16,1 % dans les Vosges à



- 22,8 % dans le Massif central est) tandis que la livraison moyenne a progressé de 27 %, ce qui représente environ 48 000 litres supplémentaires. Le pourcentage d'exploitations en dépassement de leur quota est passé de 34,7 % à 24,3 % mais les exploitations de ces zones de montagnes et piémonts ont été en moyenne en sous-réalisation de près de 23 000 litres (9,2 %) en 2013/14.

#### > Les bassins laitiers de plaine

Dans ces zones de forte densité laitière, les exploitations laitières sont de grande taille, plus intensives et combinent l'utilisation de maïs et d'herbe dans le système fourrager. Trois zones différentes peuvent être distinguées suivant les parts respectives de maïs et d'herbe : l'Ouest qui utilise presque toujours du maïs ensilage, la Normandie avec un système mixte herbe-maïs et les zones herbagères aux sols argileux et parfois marqués par du relief, donc difficiles à labourer.

Les exploitations des bassins de plaine représentent 47 % des exploitations laitières françaises et ont livré 53 % de la production nationale en 2013/14. Elles disposent donc d'une livraison moyenne élevée, de 386 276 litres et atteignant même 391 159 litres dans l'Ouest. Elle a augmenté de 30 % en six campagnes, la progression la plus marquée parmi les trois types de territoires définis, alors que le repli des effectifs est le plus modéré, tout juste de 18 %. Les exploitations des bassins laitiers de plaine affichent le plus haut niveau de réalisation de leur référence en 2013/14 (97,7 %), un niveau quasiment stable par rapport à 2008/09 (- 0,9 %).

#### > Les zones de polyculture-élevage

Il s'agit de plaines à densité laitière plus faible où les exploitations associent production de lait et cultures (grandes cultures, plus rarement légumières ou pérennes : vergers, vignes). Elles

disposent de quotas relativement importants mais également de grandes superficies agricoles. La densité laitière et l'orientation des systèmes fourragers permettent de distinguer plusieurs sous-zones : une zone de polyculture-élevage intensive à fort potentiel agronomique avec utilisation importante de maïs ensilage et un chargement plutôt élevé ; une zone avec des contraintes herbagères (en raison de la nature des sols et des terrains parfois accidentés difficiles à travailler) avec de grandes exploitations qui combinent souvent céréales, lait et viande ; une zone sèche dans le Sud-Ouest où les exploitations, plus petites en surface et en taille d'atelier, peuvent être très diversifiées ; une zone de faible densité d'exploitations où l'activité laitière est fortement concurrencée par les productions végétales.

Environ 28 % des exploitations laitières présentes en 2013/14 sont situées dans ces zones de polyculture-élevage. Elles ont livré 30 % du lait produit lors de cette campagne. Elles disposent d'une livraison moyenne du même ordre de grandeur que les exploitations des bassins laitiers de plaine (374 632 litres) avec toutefois des écarts notables selon les systèmes au sein même de cette zone. Ainsi, les exploitations avec contraintes herbagères ont livré en moyenne plus de 380 000 litres quand celles du Sud-Ouest ont à peine dépassé 300 000 litres, enregistrant de plus la plus faible progression de leur livraison moyenne entre 2008/09 et 2013/14. Le Sud-Ouest est en outre la zone où le repli des effectifs a été le plus prononcé en six campagnes (- 34,8 %) et où la sous-réalisation est la plus forte (18 % en 2013/14) : cette région apparaît donc en déprise, avec un net ralentissement de l'activité laitière.

La partie suivante de l'étude a pour objectif d'analyser plus précisément ces évolutions territoriales.

#### Remarque méthodologique

Comme dans la partie précédente, l'analyse des trajectoires des exploitations ne peut se faire que sur des exploitations présentes sur l'ensemble de la période, de 2008/09 à 2013/14. L'échantillon compte ainsi 56 859 exploitations « appareillées » et qui représentent 83,8 % du total des exploitations présentes en 2013/14. Cette proportion est relativement stable en fonction des différents territoires, de 82,5 % pour les bassins laitiers de plaine (où les nouveaux points de collecte, issus de l'association de plusieurs exploitations sont fréquents) à 85,9 % dans les zones de polyculture-élevage.

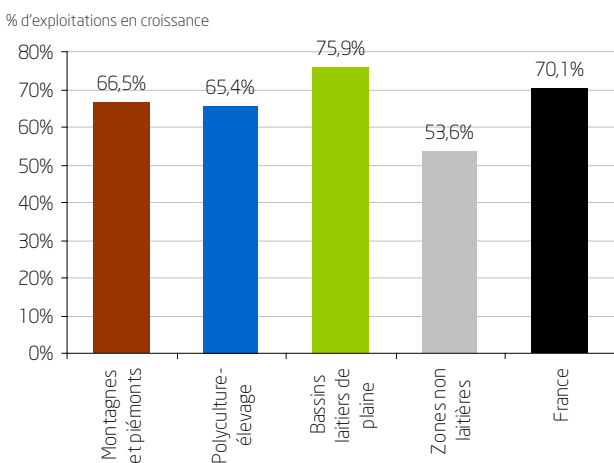
Dans cette partie, une exploitation en croissance est caractérisée par une augmentation d'au moins un litre de sa livraison entre 2008/09 et 2013/14. Selon cette définition, il y a dans l'échantillon 39 879 exploitations pérennes en croissance.



### Une proportion d'exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 qui varie selon les territoires...

Les exploitations en croissance représentent 70,1 % des effectifs d'exploitations pérennes. Cette proportion varie cependant selon les territoires (cf. fig. 14). C'est dans les bassins laitiers de plaine que la proportion d'exploitations en croissance est maximale. Elle atteint 78 % dans l'Ouest, une région où les exploitations laitières sont souvent spécialisées, disposent de certains atouts (potentiel fourrager sur l'herbe et le maïs, proximité des laiteries, etc.) et ont pu bénéficier des augmentations communautaires de quotas. Les proportions d'exploitations en croissance sont légèrement plus faibles dans les zones de montagnes et piémonts (66,5 %), en raison notamment de contraintes topographiques qui peuvent freiner l'agrandissement des exploitations et de contraintes liées aux productions AOP, qui imposent une limitation des volumes produits au travers des plans de campagne afin de maintenir la plus value permise par ces signes de qualité. Il s'agit tout de même de régions dynamiques. L'activité laitière y a été maintenue grâce justement à des stratégies de différenciation de la production (AOP, transformation fermière) ainsi que des politiques de soutien. Ainsi, les exploitations du Jura sont 76,5 % à avoir enregistré une augmentation de leur livraison et elles sont presque 68 % dans le Massif central est. Les exploitations de la moitié ouest du Massif central ne sont en revanche que 62,6 % à avoir développé leur livraison ; dans cette région, l'activité laitière est en concurrence plus directe avec l'élevage allaitant, près de la moitié des exploitations laitières étant mixtes (lait / viande). Enfin, dans les zones de polyculture-élevage, la proportion d'exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 n'a atteint que 65,4 %. La zone du Sud-Ouest ainsi que celle de densité faible ont tiré à la baisse ce pourcentage, avec respectivement 46,7 % et 55,6 % d'exploitations dont la livraison a progressé. Dans ces deux zones, l'activité laitière est fortement concurrencée par celle des cultures végétales, parfois plus attractive et pouvant, de fait, freiner les investissements sur l'atelier laitier voire même aller jusqu'à son abandon.

Fig. 14 : Proportion d'exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14

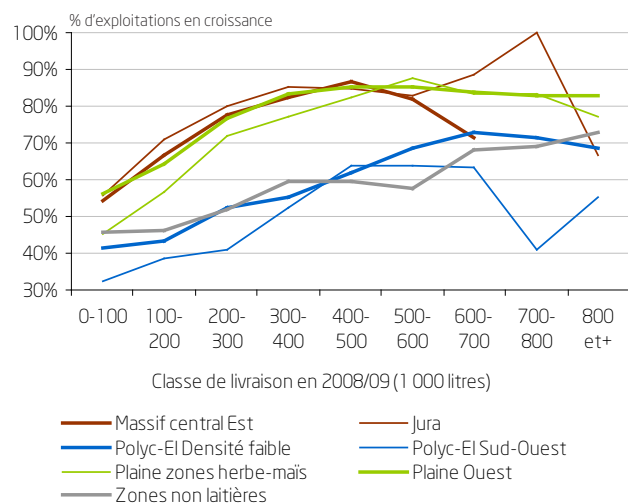


Source : FranceAgriMer (zonage Idele)

La proportion d'exploitations en croissance varie également en fonction de leur taille initiale (c'est-à-dire leur livraison lors de la campagne 2008/09). Globalement, plus les exploitations sont grandes au départ, plus elles sont nombreuses à augmenter leur livraison au cours des campagnes suivantes. Ainsi, plus de 79 % des exploitations d'une taille initiale (en 2008/09) d'au moins 400 000 litres ont développé leur production contre seulement 51,6 % pour celles de moins de 100 000 litres.

Les dynamiques sont légèrement différentes en fonction des territoires (cf. fig. 15). Dans certaines zones, dès les plus petites classes de livraison, une majorité d'exploitations est en croissance. C'est notamment le cas en montagnes, dans le Jura ou le Massif central est, où plus de 55 % des exploitations de moins de 100 000 litres de lait se sont développées. Elles sont même 80 % dans le Jura dès la classe de 200 à 300 000 litres et 70 % pour la même classe dans le Massif central est. De ce point de vue, les exploitations de ces zones de montagnes sont aussi dynamiques que celles des bassins laitiers de plaine.

Fig. 15 : Pourcentage d'exploitations en croissance entre 2008/09 et 2013/14 selon la taille initiale



Source : FranceAgriMer (zonage Idele)

Le constat est tout autre dans certaines zones de polyculture-élevage où, quelle que soit leur taille initiale, la proportion d'exploitations en croissance est bien inférieure. Dans le Sud-Ouest par exemple, un tiers seulement des exploitations laitières de moins de 100 000 litres sont en croissance entre 2008/09 et 2013/14, et deux tiers le sont pour les exploitations de 400 000 litres à 700 000 litres, mais la proportion ne dépasse jamais ce seuil. Les évolutions sont similaires dans les zones de polyculture-élevage de densité faible et, dans ces deux types de systèmes, elles se rapprochent fortement de celles des zones non laitières et sont donc caractéristiques de régions qualifiées « en déprise laitière ».

### ... mais un niveau de croissance plutôt homogène

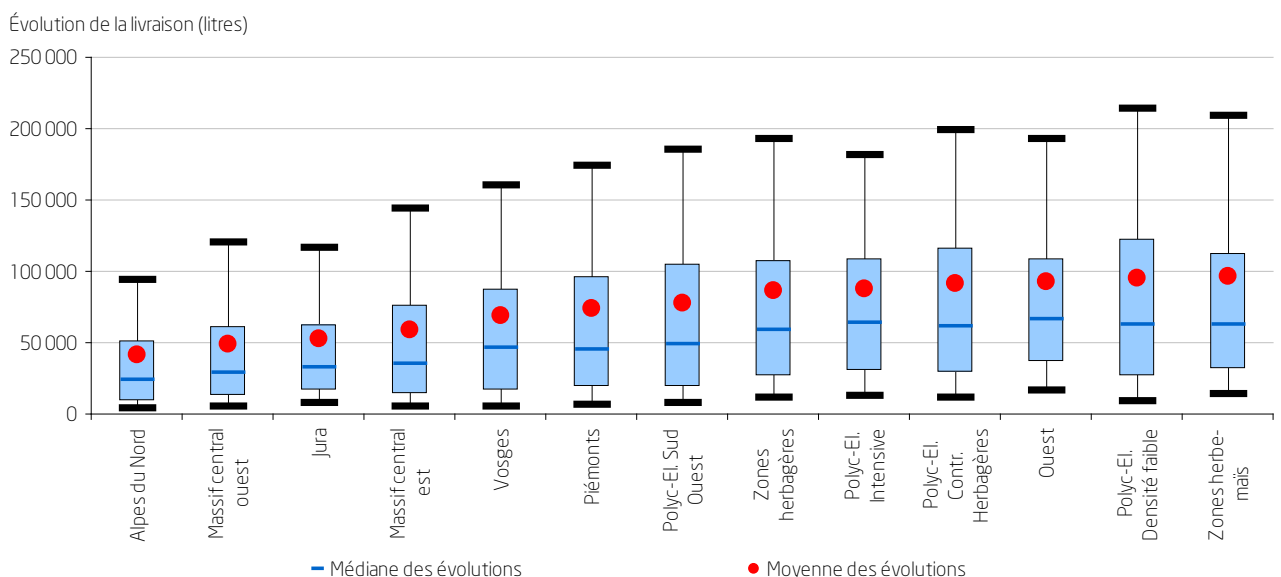
Toutefois, même si les pourcentages d'exploitations ayant augmenté leur livraison entre 2008/09 et 2013/14 sont moindres dans certains systèmes de polyculture-élevage, les exploitations qui franchissent le pas de la croissance le font dans des proportions



équivalentes à celles des autres zones de plaine (cf. fig. 16). En volume, les exploitations de polyculture-élevage du Sud-Ouest qui ont augmenté leur livraison ont en moyenne produit un peu plus de 78 000 litres supplémentaires en six campagnes. Les exploitations de polyculture-élevage de densité faible ont quant à elles augmenté leur livraison de près de 95 000 litres. Cela représente respectivement 23,2 % et 24,2 % de leur livraison initiale (2008/09). Dans le même temps, la livraison moyenne des exploitations du bassin de plaine de l'Ouest a progressé de 92 000 litres environ, soit une augmentation de 26,7 %. Dans les zones de plaine, qu'il s'agisse de zones dynamiques comme les bassins laitiers ou les zones où l'activité a plutôt tendance à

ralentir comme dans certains systèmes de polyculture-élevage, la croissance de la production laitière des exploitations en croissance a été relativement homogène en volume. C'est un signe positif pour les zones en déprise laitière, qui montre également que même dans ces zones certaines exploitations laitières ont investi pour se développer. Dans tous les territoires, les exploitations en croissance sont majoritairement les plus grosses exploitations et ce phénomène est encore plus marqué dans les systèmes de polyculture-élevage du Sud-Ouest et de densité faible. Il en résulte un écart croissant entre les petites exploitations qui ralentissent leur activité et les plus grandes exploitations qui se développent.

Fig. 16 : Évolution de la livraison moyenne (en litres) entre 2008/09 et 2013/14 par zone géographique pour les exploitations en croissance



Note : La barre noire inférieure représente le 1<sup>er</sup> décile, la barre noire supérieure le 9<sup>e</sup> décile. La boîte bleue regroupe les exploitations du 1<sup>er</sup> quartile au 3<sup>e</sup> quartile.

Source : FranceAgriMer (zonage Idelle)

Dans les zones de montagnes, la livraison moyenne des exploitations en croissance a enregistré des progressions plus modérées (en volume), entre 40 000 et 70 000 litres suivant les massifs. La principale raison est que ces exploitations partent de plus loin, elles ont une taille initiale plus réduite, qui ne dépasse pas 200 000 litres (sauf dans le Jura où elle s'établit à un peu moins de 260 000 litres) alors qu'elle s'élève à 345 000 litres environ dans les bassins de plaine et est même supérieure dans les systèmes de polyculture-élevage. L'autre raison est la difficulté de ces exploitations de s'agrandir, compte tenu des handicaps géographiques. Cependant, en pourcentage de la livraison initiale, la croissance de ces exploitations est parfois supérieure à celles de plaines. C'est notamment le

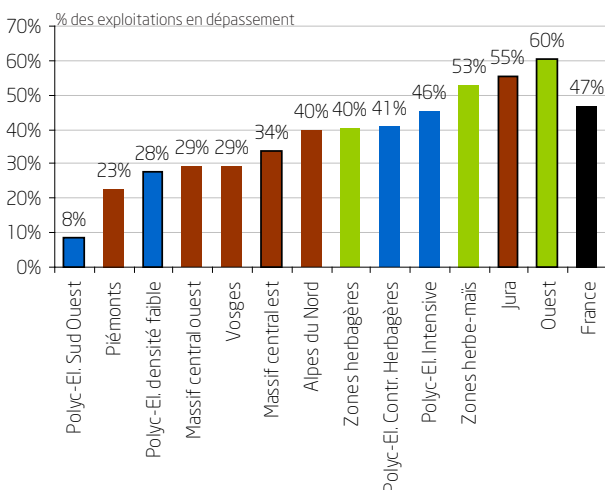
cas dans les Vosges, où la livraison moyenne a augmenté de 34,7 % entre 2008/09 et 2013/14, du Massif central est (+ 29,8 %) et du Massif central ouest (+ 29,0 %). Néanmoins, la progression de la livraison plus réduite en litres des exploitations de montagne peut se traduire par une moindre revalorisation des recettes, de la marge brute et/ou de la productivité du travail par comparaison aux exploitations de plaine, d'où une nécessité de compenser ce différentiel par des productions à meilleure valeur ajoutée. Les choix réalisés dans le cadre de la dernière réforme de la PAC ont également pour objectif d'aider à combler ces écarts économiques entre zones de plaines et zones de montagnes.

## Le dynamisme des exploitations s'observe également à travers la proportion de dépasseurs et leur niveau de dépassement moyen

Le niveau de réalisation des exploitations peut être un indicateur pertinent pour illustrer le dynamisme ou le ralentissement de leur activité. Sur les 39 879 exploitations en croissance entre la campagne 2008/09 et la campagne 2013/14 (70 % du total des exploitations pérennes), 58 % étaient en dépassement de leur quota en 2008/09. Six campagnes plus tard, elles sont 47 %. Entre ces deux campagnes, le quota national a gagné 5 %, répartis sur l'ensemble des exploitations françaises. Dans le cas de certaines exploitations, l'augmentation de la livraison a été moins importante que celle du quota ce qui a conduit à leur changement de statut de dépasseurs à sous-réalisateurs. Par contre, la hausse du quota n'a pas suffi à satisfaire l'appétit de croissance d'autres exploitations, qui ont donc conservé leur statut de sur-réalisateurs. Pour près de la moitié des exploitations en croissance, les quotas ont donc été, malgré une campagne 2013/14 pas forcément favorable sur sa première moitié, un facteur limitant.

Des disparités peuvent être constatées selon les zones (cf. fig. 17) : le bassin laitier de l'Ouest compte en 2013/14 encore 60 % de dépasseurs alors que les systèmes de polyculture-élevage du Sud-Ouest n'en regroupent que 8 %, signe une nouvelle fois du moindre dynamisme de ces systèmes comparativement à d'autres bassins de plaines. Dans les systèmes de polyculture-élevage de densité faible, 28 % des exploitations en croissance ont produit plus que leur quota en 2013/14, une proportion similaire à celles rencontrées dans les exploitations de certains massifs montagneux.

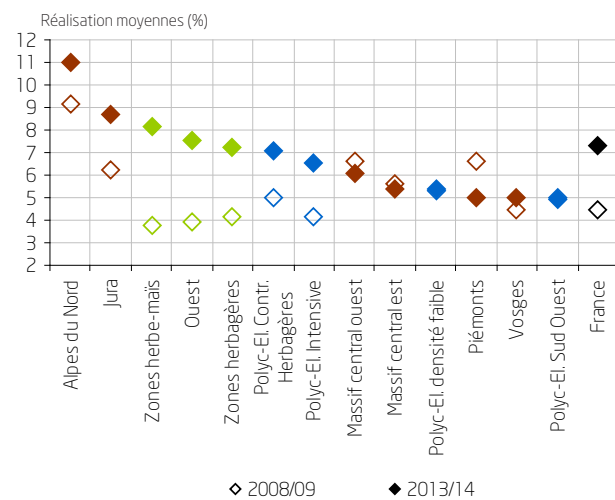
Fig. 17 : Pourcentage d'exploitations en croissance ayant dépassé leur quota lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer (zonage Idele)

Si la proportion d'exploitations en dépassement en 2013/14 dans les systèmes de polyculture-élevage du Sud-Ouest est particulièrement faible comparativement aux autres zones, le dépassement moyen (en pourcentage) de ces exploitations est resté stable entre 2008/09 et 2013/14, égal à environ 5 % de la référence. Ainsi, les exploitations les plus dynamiques ont gardé un rythme de croissance stable. Il reste néanmoins inférieur à celui des exploitations en croissance dans les bassins laitiers de plaine : dans ces zones, le dépassement moyen a atteint entre 7 % et 8 % en 2013/14 alors qu'il n'était que de 4 % six campagnes plus tôt. Ce sont les plus fortes progressions constatées parmi tous les territoires. Mais les deux plus forts niveaux de réalisation ont été enregistrés dans les Alpes du Nord (11,0 %) et le Jura (8,7 %).

Fig. 18 : Réalisation moyenne des exploitations en croissance en 2008/09 et 2013/14



Source : FranceAgriMer (zonage Idele)

Globalement, si les quotas ont présenté une contrainte pour un nombre plus restreint d'exploitations en 2013/14 par rapport à 2008/09, ils sont apparus dans certains systèmes et certaines zones comme un seuil plus limitant, comme en témoignent les niveaux de dépassement plus élevés. Dans le nouveau contexte où les contrats entre producteurs et laiteries succèdent aux quotas, l'enjeu pour les industriels dans les prochaines années pourrait être d'organiser et d'optimiser des transferts de volumes des exploitations qui ne réalisaient pas leur référence vers les plus dynamiques qui souhaiteraient développer leur production. Ces mouvements, qui sécuriseraient les volumes, pourraient toutefois avoir pour conséquence une accélération de la restructuration du paysage laitier français.



---

## Conclusion

Jusqu'au milieu des années 2000, le tissu laitier français, résultat de l'histoire et des politiques antérieures, a été caractérisé par une grande diversité d'exploitations présentes sur une grande partie du territoire. La modification du contexte par la suite a conduit à une réorganisation du paysage laitier français : phénomènes de concentration dans certaines zones comme les bassins laitiers de plaine tandis que la production a reculé dans d'autres régions comme dans les zones de polyculture-élevage du Sud-Ouest et des zones de densité faible, où les producteurs peuvent être tentés par des productions alternatives et les industriels freinés par des coûts de collecte élevés. Les exploitations de montagnes constituent un cas particulier avec des difficultés liées à leur situation géographique mais bénéficient d'aides communautaires spécifiques. Dans le cadre de la dernière réforme de la PAC 2014-2020 a été mise en place une boîte à outils, dont les arbitrages sont laissés au soin des États membres. Le choix national a été de renforcer les aides ciblées via des transferts d'aides directes avec en particulier une revalorisation du soutien aux zones à contraintes naturelles. Compte-tenu de ces éléments, la production devrait se maintenir dans les zones de montagnes.

Même si certaines exploitations sont encore en dépassement de leur quota, la proportion d'exploitations concernées a reculé entre 2008/09 et 2013/14. Elle pourrait cependant avoir enregistré une légère hausse en 2014/15 en lien avec l'amélioration de la réalisation globale nationale sur cette campagne. Malgré tout, ce ne sont plus les quotas qui déterminent la production laitière française : tel était d'ailleurs l'objectif des augmentations communautaires successives de quotas depuis 2006/07, préparant finalement à la sortie de ce système au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Ce sont désormais d'autres facteurs qui influencent la production laitière : les coûts de production et le prix du lait, les surfaces et la main d'œuvre disponibles mais également la situation sur le marché international (équilibre offre / demande et évolution des prix mondiaux)... L'amélioration de la compétitivité de la filière française et sa capacité à gérer la volatilité des prix pourraient passer par de nouveaux choix stratégiques entraînant des économies d'échelle (augmentation de la production, voire de la productivité), de gamme (spécialisation sur une activité ou choix de coproductions complémentaires), d'agglomération (concentration territoriale de l'activité et renforcement des relations amont-aval) et ayant pour conséquence une accélération de la modification de la géographie laitière française.

C'est ce que montrent les travaux du département Économie de l'Institut de l'Élevage. Basées sur les recensements agricoles 2000 et 2010 appariés avec les données quota de FranceAgriMer et l'analyse de la BDNI (base de données nationale d'identification des bovins) jusqu'en 2014, les prévisions tablent sur une réduction d'un tiers du nombre d'exploitations laitières entre 2010 et 2020, avec de fortes variations selon les zones, dans la continuité de ce que les données historiques sur 2008/09 à 2013/14 ont mis en évidence dans cette étude. Ainsi, les zones de polyculture-élevage devraient enregistrer le plus fort repli (- 40 % entre 2010 et 2020), en particulier le Sud-Ouest (- 55 %) et les zones à faible densité (- 43 %). Les bassins laitiers de plaine devraient au contraire mieux résister (- 28 %) tout comme les zones laitières de montagnes et piémonts (- 31 %). C'est d'ailleurs dans certains massifs montagneux que la réduction du nombre d'exploitations devrait être la moins prononcée : de - 20 % dans le Jura à - 22 % ou - 23 % dans les Vosges et les Alpes du Nord.

---

## Bibliographie

Les exploitations laitières bovines en France métropolitaine. Des territoires laitiers contrastés. Agreste Primeur n°308, décembre 2013.

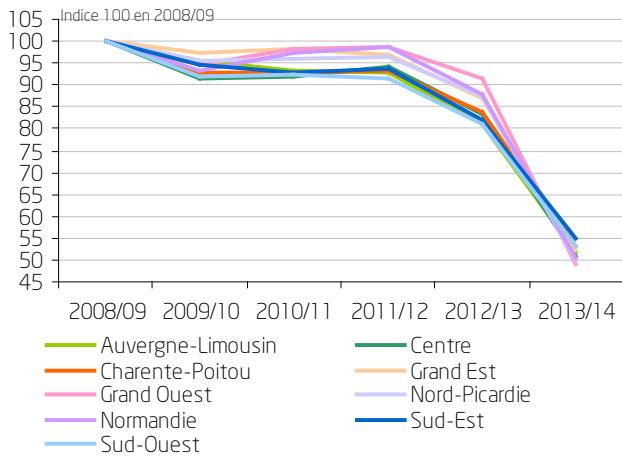
L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010. Cheptels, exploitations, productions. Institut de l'élevage. Le dossier économie de l'élevage n°440-441. Novembre-décembre 2013.

La diversité des exploitations et des territoires laitiers français face à la fin des quotas laitiers. C. Perrot, D. Caillaud, V. Chatellier, M. Ennifar, G. You. 21<sup>e</sup> Rencontres Recherches Ruminants. 3-4 décembre 2014.

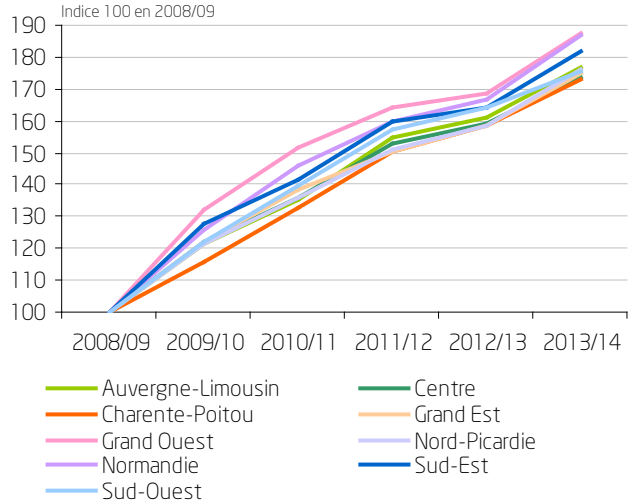
Évolution du nombre d'exploitations laitières : déterminants, constats et projections à moyen / long terme (scénarios, conditions nécessaires). Christophe Perrot. Présentation en Comité Lait de vache de FranceAgriMer le 11 juin 2015.

Graphique 1 annexe : Évolution de la livraison moyenne (en indice, base 100 en 2008/09) par bassin dans les différentes classes d'évolution

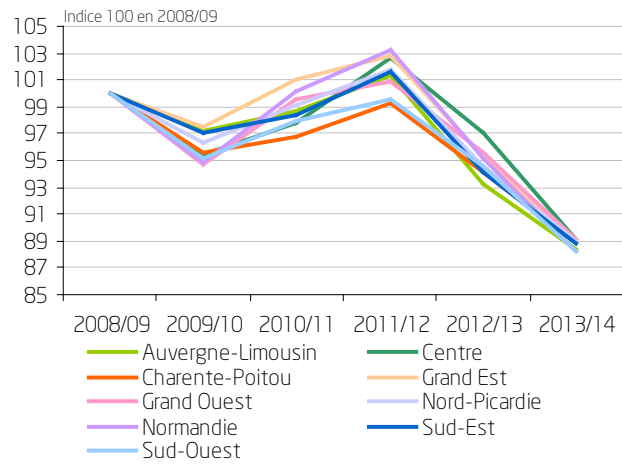
Classe de décroissance  $\leq -20\%$



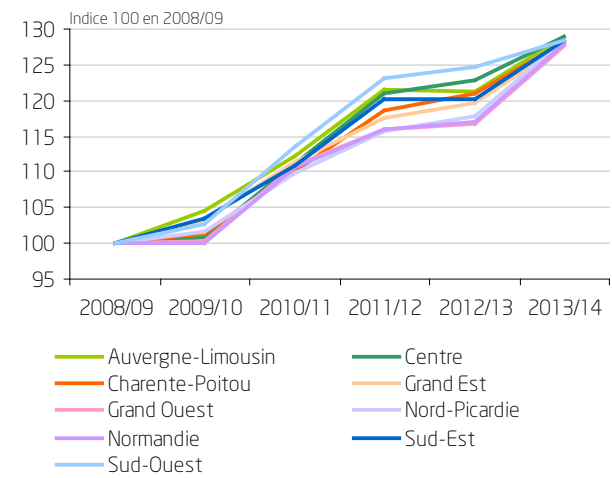
Classe de croissance  $+20\% \geq \dots > +40\%$



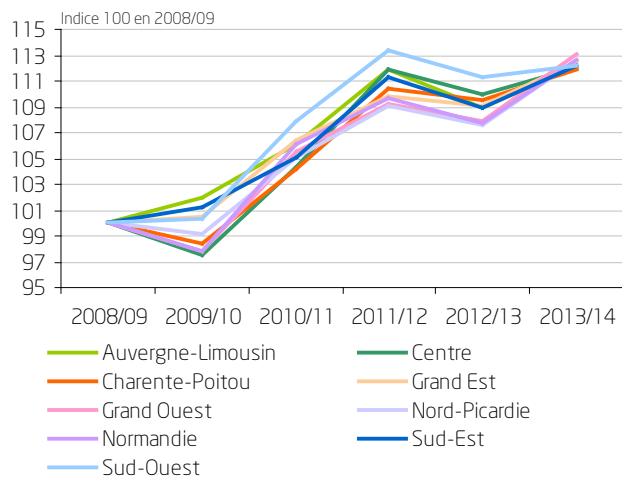
Classe de décroissance  $-20\% < \dots \leq -5\%$



Classe de croissance  $\dots \geq +40\%$



Classe de croissance  $+5\% \geq \dots > +20\%$

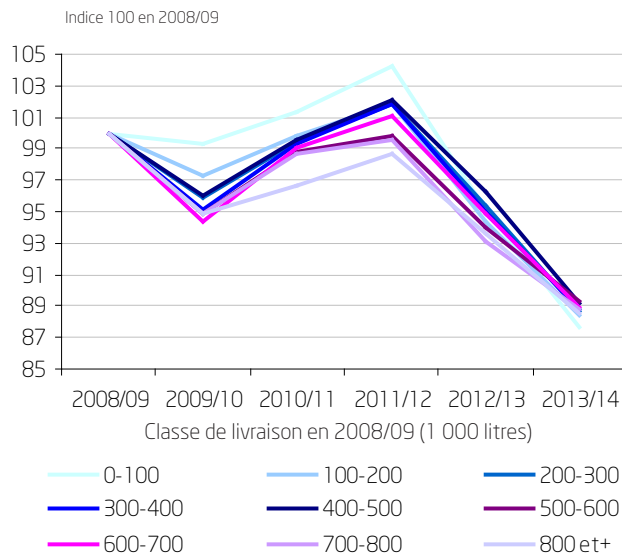


Source : FranceAgriMer

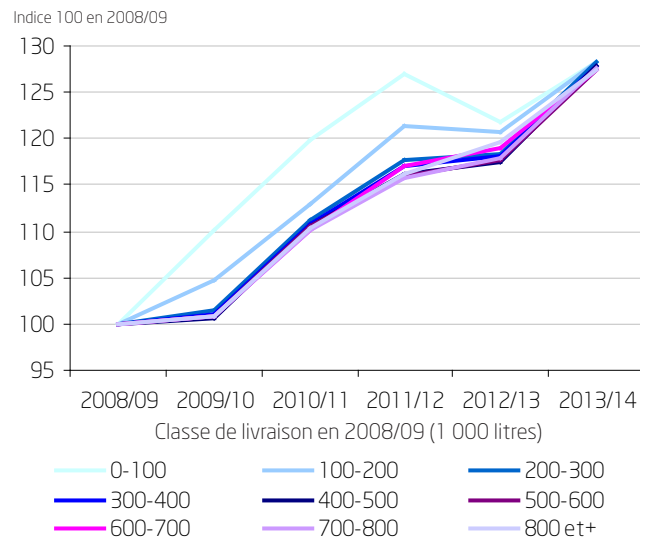


Graphique 2 annexe : Évolution de la livraison moyenne (en indice, base 100 en 2008/09) selon la taille initiale dans les différentes classes d'évolution

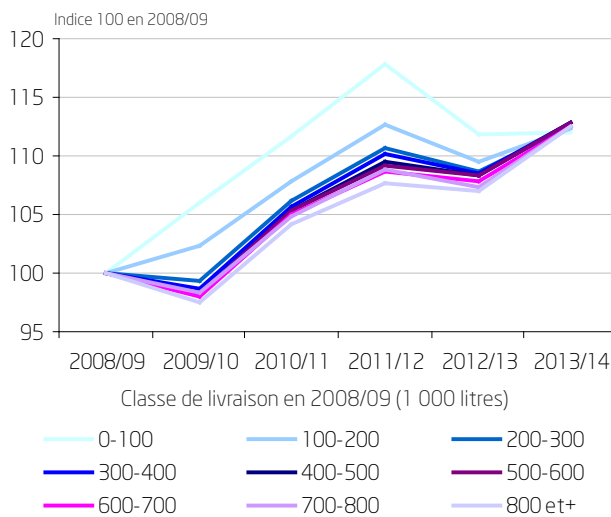
Classe de décroissance -20 % < ... <= -5 %



Classe de croissance +20 % >= ... > +40 %



Classe de croissance +5 % >= ... > +20 %



Source : FranceAgriMer

Tableau 1 annexe : Chiffres-clés sur les exploitations laitières pérennes par classes d'évolution

	Total France	Classes d'évolution entre 2008/09 et 2013/14					
		<=-20%	-20%<...<=-5%	-5%<...<+5%	+5%<...<+20%	+20%<...<+40%	>=+40%
<b>Effectifs</b>							
en % du total	56 859 100,0%	7 133 12,5%	6 410 11,3%	7 707 13,6%	16 237 28,6%	12 449 21,9%	6 923 12,2%
<b>Livraison moyenne (litres)</b>							
Évolution livraison moyenne (litres)	343 669 +41 051 +13,6%	232 727 -113 594 -48,8%	262 715 -29 586 -11,3%	310 392 +1 454 +0,5%	342 778 +43 363 +12,7%	328 421 +91 599 +27,9%	262 332 +213 548 +81,4%
<b>Réalisation moyenne 2008/09 (litres)</b>							
Réalisation moyenne 2008/09 (%)	-6 659 97,8%	-19 568 92,2%	-12 677 95,4%	-5 990 98,1%	-1 193 99,7%	-2 214 99,3%	-9 348 96,6%
<b>Réalisation moyenne 2013/14 (litres)</b>							
Réalisation moyenne 2013/14 (%)	-19 513 94,6%	-70 860 62,7%	-47 633 83,0%	-32 954 90,4%	-7 689 98,0%	7 604 101,8%	-2 103 99,6%
<b>% dépasseurs 2008/09</b>	51,9%	32,4%	37,6%	48,8%	59,5%	62,1%	52,4%
<b>% dépasseurs 2013/14</b>	34,0%	3,1%	3,1%	9,6%	41,4%	63,4%	51,9%
<b>Forme juridique (effectifs en % du total de la zone)</b>							
Exploitation individuelle	38,7%	57,1%	52,5%	41,8%	33,4%	32,6%	26,4%
GAEC	30,6%	19,0%	23,1%	29,7%	34,5%	32,5%	38,0%
EARL	27,6%	20,8%	21,6%	25,6%	28,9%	31,8%	31,9%
SCEA	2,5%	2,5%	2,2%	2,4%	2,6%	2,6%	2,7%
Autres	0,6%	0,6%	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%	1,0%
<b>Classe de livraison en 2008/09 (effectifs en % du total de la zone)</b>							
0 - 100 000 litres	9,9%	20,7%	14,4%	8,0%	4,7%	4,2%	19,0%
100 - 200 000 litres	20,8%	29,6%	28,5%	22,1%	16,2%	16,0%	22,4%
200 - 300 000 litres	26,3%	24,2%	25,0%	26,4%	26,6%	29,7%	23,0%
300 - 400 000 litres	19,4%	12,5%	15,1%	18,4%	22,5%	23,8%	16,6%
400 - 500 000 litres	11,1%	6,4%	7,7%	11,2%	13,4%	13,3%	9,4%
500 - 600 000 litres	6,0%	2,9%	3,9%	6,7%	7,8%	6,7%	4,8%
600 - 700 000 litres	3,1%	1,6%	2,5%	3,6%	4,1%	3,0%	2,6%
700 - 800 000 litres	1,5%	0,9%	1,2%	1,5%	2,1%	1,7%	1,0%
> 800 000 litres	1,9%	1,1%	1,7%	2,1%	2,6%	1,7%	1,2%

Source : FranceAgriMer

Tableau 2 annexe : Chiffres-clés sur les exploitations laitières pérennes par zones géographiques

	Nb livreurs 2013	Évol nb livreurs 2008-13	Livraison moyenne		Évol livraison moyenne		Livraison totale 2013	Réalisation moyenne		Évol réal. moyenne 2008-13	% dépassés 2013	Évol.% dépassés 2008-13	Dépassement moyen 2013	Évol. dép. moyen 2008-13
			2013	littres	%	2008-13		littres	%					
<b>Montagnes et piémonts</b>	<b>15 125</b>	<b>-19,1 %</b>	<b>225 845</b>	<b>+27,0 %</b>	<b>+48 061</b>	<b>14,6 %</b>	<b>90,8 %</b>	<b>-22 967</b>	<b>-3,5 %</b>	<b>24,3 %</b>	<b>-30,0 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>+11,9 %</b>	
Massif central est	3 018	-22,8 %	210 958	+35,2 %	+54 871	2,7 %	91,5 %	-19 670	-1,9 %	24,2 %	-25,9 %	5,9 %	+5,9 %	
Alpes du Nord	1 739	-16,4 %	173 611	+19,1 %	+27 867	1,3 %	92,2 %	-14 778	+0,9 %	25,9 %	-12,1 %	10,6 %	+20,7 %	
Jura	2 755	-11,6 %	275 442	+21,4 %	+48 539	3,2 %	97,5 %	-7 113	-0,3 %	42,6 %	-13,1 %	8,8 %	+35,6 %	
Massif central ouest	2 739	-20,9 %	172 693	+24,1 %	+33 578	2,0 %	89,3 %	-20 611	-1,6 %	19,8 %	-20,0 %	6,5 %	-9,2 %	
Vosges	422	-16,1 %	206 033	+30,5 %	+48 097	0,4 %	89,8 %	-23 395	-0,1 %	19,0 %	-9,2 %	6,1 %	+38,0 %	
Piémonts	4 452	-20,7 %	260 226	+28,1 %	+57 120	5,0 %	86,8 %	-39 620	-8,3 %	15,6 %	-58,3 %	5,1 %	-21,5 %	
<b>Zones de polyculture-élevage</b>	<b>18 923</b>	<b>-23,9 %</b>	<b>374 632</b>	<b>+26,7 %</b>	<b>+78 956</b>	<b>30,3 %</b>	<b>91,7 %</b>	<b>-34 031</b>	<b>-3,7 %</b>	<b>27,3 %</b>	<b>-34,8 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>+43,5 %</b>	
Densité faible	2 769	-30,6 %	371 126	+24,6 %	+73 369	4,4 %	86,8 %	-56 417	-5,1 %	16,2 %	-45,7 %	5,5 %	+6,2 %	
Zones avec contraintes herbagères	6 034	-22,1 %	382 023	+26,6 %	+80 372	9,9 %	92,6 %	-30 326	-3,8 %	28,3 %	-35,8 %	7,3 %	+41,3 %	
Zones intensives	9 003	-21,1 %	379 286	+27,3 %	+81 424	14,6 %	93,7 %	-25 405	-3,2 %	32,9 %	-31,4 %	6,8 %	+56,4 %	
Sud-Ouest	1 117	-34,8 %	305 886	+22,7 %	+56 592	1,5 %	81,8 %	-68 071	-6,7 %	4,7 %	-76,2 %	6,5 %	+12,8 %	
<b>Bassins laitiers de plaine</b>	<b>31 823</b>	<b>-17,9 %</b>	<b>386 276</b>	<b>+29,9 %</b>	<b>+88 903</b>	<b>52,5 %</b>	<b>97,7 %</b>	<b>-8 976</b>	<b>-0,9 %</b>	<b>44,6 %</b>	<b>-20,9 %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>+91,5 %</b>	
Zones herbagères	3 487	-18,5 %	369 043	+26,5 %	+77 389	5,5 %	93,4 %	-25 880	-2,6 %	28,5 %	-32,6 %	7,6 %	+67,5 %	
Mixte herbe-mais	5 556	-19,2 %	377 066	+32,1 %	+91 641	9,0 %	96,3 %	-14 630	-1,1 %	38,6 %	-19,8 %	8,4 %	+116,8 %	
Ouest	22 780	-17,5 %	391 159	+29,9 %	+89 923	38,1 %	98,7 %	-5 010	-0,6 %	48,5 %	-20,0 %	7,7 %	+89,6 %	
<b>Zones non laitières</b>	<b>1 950</b>	<b>-22,3 %</b>	<b>307 207</b>	<b>+18,3 %</b>	<b>+47 565</b>	<b>2,6 %</b>	<b>86,5 %</b>	<b>-47 971</b>	<b>-6,1 %</b>	<b>12,6 %</b>	<b>-55,3 %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>+0,1 %</b>	
<b>TOTAL France</b>	<b>67 821</b>	<b>-20,0 %</b>	<b>344 975</b>	<b>+28,0 %</b>	<b>+75 564</b>	<b>100,0 %</b>	<b>94,5 %</b>	<b>-20 208</b>	<b>-2,2 %</b>	<b>34,3 %</b>	<b>-26,2 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>+63,0 %</b>	

Source : FranceAgriMer



Tableau 3 annexe : Chiffres-clés sur les exploitations laitières pérennes en croissance entre 2008/09 et 2013/14 par zones géographiques

	Nb livreurs en croissance		Livraison moyenne 2013		Évol. livraison moyenne 2008-13		Réalisation moyenne 2013		Évol. réal. moyenne 2008-13		% dépasseeurs 2013		Évol. % dépasseeurs 2008-13		Dépassement moyen 2013		Évol. dép. moyen 2008-13	
	nb	% du total	litres	%	litres	%	litres	%	litres	%	% du total	%	% du quota	%	% du quota	%		
<b>Montagnes et piémonts</b>	<b>8 449</b>	<b>66,5 %</b>	<b>274 617</b>		<b>+ 58 700</b>		<b>95,2 %</b>		<b>- 13 944</b>		<b>34,6 %</b>		<b>- 17,9 %</b>		<b>7,1 %</b>		<b>+ 10,1 %</b>	
Massif central est	1 768	67,7 %	255 125		+ 58 624		95,4 %		- 12 420		33,8 %		- 16,6 %		5,4 %		- 3,7 %	
Alpes du Nord	885	60,5 %	220 977		+ 40 781		98,4 %		- 3 690		39,8 %		+ 19,3 %		11,0 %		+ 20,4 %	
Jura	1 717	76,5 %	310 914		+ 53 056		101,3 %		3 885		55,2 %		+ 1,3 %		8,7 %		+ 38,3 %	
Massif central ouest	1 430	62,6 %	216 775		+ 48 712		94,1 %		- 13 583		29,0 %		+ 0,7 %		6,1 %		- 8,6 %	
Vosges	229	63,4 %	268 608		+ 69 210		95,3 %		- 13 317		29,3 %		+ 15,5 %		5,0 %		+ 13,4 %	
Piémonts	2 420	64,5 %	317 469		+ 74 219		90,9 %		- 31 730		22,5 %		- 52,4 %		5,0 %		- 23,9 %	
<b>Zones de polyculture-élevage</b>	<b>10 644</b>	<b>65,4 %</b>	<b>449 561</b>		<b>+ 89 103</b>		<b>97,0 %</b>		<b>- 13 756</b>		<b>40,1 %</b>		<b>- 25,9 %</b>		<b>6,6 %</b>		<b>+ 43,7 %</b>	
Densité faible	1 341	55,6 %	487 313		+ 24,2 %		93,6 %		- 33 273		27,6 %		- 33,9 %		5,4 %		+ 2,2 %	
Zones avec contraintes herbagères	3 485	67,1 %	455 818		+ 24,9 %		97,9 %		- 9 577		40,6 %		- 27,3 %		7,1 %		+ 41,8 %	
Zones intensives	5 357	69,9 %	439 008		+ 24,9 %		98,2 %		- 8 039		45,6 %		- 22,1 %		6,6 %		+ 56,9 %	
Sud-Ouest	461	46,7 %	415 074		+ 23,2 %		88,3 %		- 54 998		8,5 %		- 66,9 %		4,9 %		- 1,1 %	
<b>Bassins laitiers de plaine</b>	<b>19 906</b>	<b>75,9 %</b>	<b>438 191</b>		<b>+ 92 381</b>		<b>101,5 %</b>		<b>6 316</b>		<b>57,1 %</b>		<b>- 16,4 %</b>		<b>7,6 %</b>		<b>+ 93,7 %</b>	
Zones herbagères	2 074	69,3 %	434 728		+ 24,9 %		98,2 %		- 8 170		40,4 %		- 24,0 %		7,3 %		+ 73,7 %	
Mixte herbe-maïs	3 334	71,5 %	441 362		+ 27,8 %		101,0 %		4 557		52,8 %		- 14,1 %		8,2 %		+ 116,4 %	
Ouest	14 498	78,0 %	437 957		+ 26,7 %		102,0 %		8 793		60,5 %		- 16,1 %		7,6 %		+ 91,5 %	
<b>Zones non laitières</b>	<b>880</b>	<b>53,6 %</b>	<b>411 648</b>		<b>+ 85 350</b>		<b>92,3 %</b>		<b>- 34 139</b>		<b>21,0 %</b>		<b>- 38,9 %</b>		<b>6,2 %</b>		<b>+ 1,8 %</b>	
<b>TOTAL France</b>	<b>39 879</b>	<b>70,1 %</b>	<b>405 984</b>		<b>+ 84 215</b>		<b>99,0 %</b>		<b>- 4 226</b>		<b>47,0 %</b>		<b>- 19,3 %</b>		<b>7,3 %</b>		<b>+ 64,9 %</b>	

Source : FranceAgriMer



**Notes :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



